LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Hiſtorique & Politique ſur les Matieres du tems.

AVRIL 1725.

A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de Sa Majeſté Imperiale & Catholique, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXV.
Avec Privilége de Sa Sacrée Majeſté Imperiale & Catholique, & Approbation du Commiſſaire Examinateur.

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître regulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux ſont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres piéces qui pourront intereſſer & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adreſſer les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'eſt toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis ſon origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes, qui remonte juſqu'à la Paix de Riſvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois ſeparez, peuvent s'adreſſer à lui comme à la ſource ; il leur en fera prix raiſonnable.

L'on trouve auſſi chez ledit Chevalier un grand aſſortiment de Livres, tant de ſes impreſſions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois ſeparez, & differens Journaux Litteraires, Hiſtoriques & Politiques, comme Republiques des Lettres, Hiſtoire des ouvrages des Sçavans, Hiſtoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe ſavante, &c.

LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Hiſtorique & Politique ſur les Matieres du tems.

Avril 1725.

ARTICLE I.

Contenant quelques nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuſes, depuis le mois dernier.

I. RIen n'eſt plus capable d'immortaliſer le Pontificat de Benoît XIII. à preſent Regnant, que ſes ſoins infatigables pour rétablir l'union & la paix dans l'Egliſe, qui ſe trouve malheureuſement déchirée par des diviſions inteſtines, & pour remettre en vigueur l'ancienne Diſcipline. Toutes ſes démarches juſqu'à preſent n'ont paru tendres qu'à ce but; & ce ſera ſans doute dans le Concile que S. S. a convoqué à *Rome*, qu'Elle mettra la derniere main à ce grand ouvrage. Un ſi grand projet eſt digne d'un ſi grand Pape, & on en attend l'exécution de ſa fermeté, qui juſques ici a tenu bon contre tout ce que l'on a pû faire pour l'en détourner. Comme la fidelité de ces Memoires demande que nous ne le perdions pas de vûë dans le cours de ſes travaux Apoſtoliques, & que la

poſterité doit en être informée, la Bulle d'indiction de ce Concile, qui vient d'être renduë publique, doit trouver place ici, & en voici la traduction en François. Mr. Fontaines Auteur du Journal des Sçavans à *Paris*, l'avoit inſerée le mois dernier dans ſon ouvrage; mais Mr. le Garde des Sçeaux à qui il faut le montrer avant de l'imprimer, l'en a fait retrancher par ordre de la Cour. On en ignore les raiſons, & les curieux pourront ſe ſatisfaire ici.

TRADUCTION *de la Bulle du Pape* BENOIT XIII.
Pour
L'INDICTION DU CONCILE ROMAIN.

Bulle du Pape pour l'indiction d'un Concile à Rome.

NOtre Redempteur, qui a planté ſa Vigne choiſie & l'a louée aux Vignerons, afin qu'ils lui en rendiſſent les fruits en leur tems, a particulierement recommandé à ceux qui la gardent, de veiller & d'être attentifs à en retrancher les mauvais rejettons qui auroient pû croître, afin que cultivant aſſidument le bon plan, ils puſſent recueïllir d'excellens fruits, & en abondance.

L'Egliſe de Jeſus-Chriſt étant formée ſur ces préceptes & ces avertiſſemens myſterieux, n'a pas crû que rien pût contribuer davantage au fruit de la Doctrine & de la Diſcipline du Salut, que d'aſſembler en certains tems les fideles Serviteurs que le Seigneur a établis pour garder ſa Vigne, afin que d'un commun accord ils travaillent à reformer les mœurs & à terminer les diſputes, & que la Vigne étant dans ſa fleur, en repande plus loin la bonne odeur. C'eſt pour cette raiſon qu'en pluſieurs endroits des ſacrez Canons, il eſt ordonné aux Evêques de chaque Province de s'aſſembler au moins tous les trois ans en Synode Provincial, & que le

Concile

Concile de Trente *a ſtatué que cet uſage fût rétabli & renouvellé dans les lieux où il pouvoit être aboli.*

C'eſt auſſi pour cela que lorſque nous reſidions dans nôtre Egliſe de Benevent, *quoique Nous y fuſſions expoſez aux plus grandes calamitez, & que trois horribles tremblemens de terre nous ayent preſque enſevelis ſous les ruines de nôtre Metropole qui en a été renverſée juſques aux fondemens, enſorte que nous ne ſommes échapez de ce peril que par la merveilleuſe protection de St. Philippe de Neri, nous n'avons pas laiſſé néanmoins que de nous acquiter plus d'une fois de ce devoir Canonique.*

Or maintenant que nous ſommes élevez, quoiqu'indigne, à la redoutable Dignité qui nous établit ſur le Siege Apoſtolique, & ſur la Vigne univerſelle du Dieu des Armées, nous n'avons rien eu plus à cœur que de remplir nous-mêmes ſans differer cette partie eſſentielle du devoir Epiſcopal, & de la faire remplir aux autres, à l'exemple de ce premier Siege, afin que de là où reſide le pouvoir Epiſcopal, & tout à la fois la forme d'obéiſſance propoſée pour modele aux autres Paſteurs, les Ouvriers reçoivent un plus grand encouragement dans leur travail, & la Vigne du Seigneur une culture qui en rendent les fruits plus abondans. Ce qui a d'ailleurs excité nôtre zele à cet égard, c'eſt la conjoncture favorable du grand Jubilé de l'Année Sainte, Année de redemption agréable au Seigneur, dans laquelle la miſericorde de Dieu qui nous eſt offerte; & la tendreſſe maternelle de l'Egliſe Romaine, nous engage à rechercher avec plus d'ardeur les Brebis égarées, & à veiller avec plus d'attention à leur ſalut.

Nous voulons donc & ordonnons que tous les Evêques, ſpécialement ceux de cette Province, c'eſt-

à-dire, d'entre celle de Capoüe *& de* Piſe, *& tous les Archevêques qui n'ont point de Suffragans, comme auſſi les Evêques immédiatement ſoumis au St. Siege, les Abbez qui ne dépendent d'aucun Dioceſe, qui ont une juridiction preſque Epiſcopale, & qui d'ailleurs ne ſe ſont point choiſis de Metropolitain, au Synode Provincial duquel ils doivent aſſiſter, ſelon la diſpoſition du Concile de* Trente, *de ſe trouver en cette bonne Ville le Dimanche* in Albis *de l'année prochaine MDCCXXV. afin qu'aſſemblez en Concile avec nous, ils puiſſent propoſer les beſoins de leurs Egliſes, examiner d'un commun accord les matieres qui y ſeront miſes ſur le tapis. & en confirmer les reſolutions d'un conſentement unanime; & de faire ſavoir à leurs Chapitres & Clergez; que s'ils ont des affaires qu'ils croyent devoir déferer au Synode indiqué audit jour, ils ayent à les ſoumettre au jugement de l'Aſſemblée, pour y être diſcutées & décidées.*

Si leurs mandons de faire des prieres particulieres & publiques en la forme préſcrite par les ſaints Canons, afin que le Pere Celeſte, qui eſt riche en miſericordes, viſitant cette Vigne dans ſes benedictions, daigne prévenir nos conſeils & nos actes par ſes ſaintes inſpirations, & les accompagner juſqu'au bout du ſecours ſalutaire de ſa grace.

Donné à Rome *à St. Pierre la veille de la Nativité de Nôtre Seigneur le 24. Decembre. &c.*

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier eſt l'*Opera.*

ENIGME.

JE ſuis une machine utille dans les Villes,
Pour qui ſe ſert de moi; je dois avoir ſix pieds,
Deux ſont ſans mouvement, & quatre autres agiles:

Les

Les Grands entrans chez moi, ſont tous humiliez;
Quand je marche: jamais je ne touche la terre,
Selon l'occaſion je change d'ornemens:
Jeune ou vieille on me voit trois Lunettes de verre,
Pour recevoir le jour dans mon apartement.

III. La petite piéce ſuivante eſt de la façon d'un Poëte Suedois, Membre de l'Univerſité d'*Upſal*. C'eſt un Eloge en vers François du feu Duc de Marlboroug, pour celebrer le jour anniverſaire de ſa mort, & dans lequel on trouve le caractere de ce Heros.

CEſſe lâche flateur de vanter tes Heros,
Que Pandore *lâcha pour troubler le repos,*
Piller, bruler, tuer, reduire tout en cendres,
Et nager dans le ſang, voilà ton Alexandre.
Fouler aux pieds Patrie, Amis, Temples & Loix,
Voici de ton Ceſar *les monſtrueux exploits.*
Dompter les orgeüilleux, tirer de l'eſclavage,
*Sauver d'un bras vainqueur l'*Europe *du naufrage,*
Briſer des opprimez les chaines & le joug,
Sont les illuſtres faits du fameux Marlborough.
Si l'Heroïſme eſt fait pour ces fleaux de la Terre,
Marlborough *ne veut pas d'un ſi faux caractere,*
Mais ſi de la vertu c'eſt le fruit glorieux,
Il eſt ſans contredit bien plus grand Heros qu'eux.

Les Muſes, à ce que l'on voit, parlent François en *Suede* auſſi-bien, & avec autant de juſteſſe qu'à *Paris*; cela ne doit pas ſurprendre, puiſque la Nation Suedoiſe cultive avec ſuccés la Langue Françoiſe, pour laquelle elle a plus de diſpoſitions qu'aucune autre: Perſonne d'ailleurs n'ignore que l'Univerſité d'Upſal eſt ſans contredit une des plus celebres de l'*Europe*, & qui dans tous les tems a fourni à

la

la *Suede* quantité d'Hommes illuſtres dans toute ſorte de genres d'érudition.

IV. *Portugal.* Il vient de ſe former une nouvelle Academie dans la Ville de *Guimarens*, & les Membres qui la compoſent, ayant choiſi pour tenir leur premiere Conference le jour de la Fête de *St. Jean l'Evangeliſte*, dont le Roi porte le nom, s'aſſemblerent ce jour-là en preſence de toute la Nobleſſe de la Ville. Don Thadée-Loüis-Antoine Lopez de Carvalho, Archidiacre de *Villa-Cova*, & leur Protecteur, en fit l'ouverture par un trés-beau Diſcours qu'il prononça ſur l'excellence du nom de S. M., & cette matiere fut auſſi le ſujet de pluſieurs piéces de Poëſie, qui furent recitées dans cette premiere Conference. Comme elles étoient en grand nombre, la lecture en fut entremêlée d'un excellent Concert, aprés lequel le Préſident regala l'Aſſemblée de toutes ſortes de rafraichiſſemens, & fit diſtribuer aux Aſſiſtans des Médailles d'argent, portans d'un côté l'effigie du Roi, & de l'autre cette Inſcription; *Academia Viomarenenſis*; *anno 1724.*

V. *Petersbourg.* La *Ruſſie* n'aura bientôt plus rien de rude que ſon climat: les Arts & les Sciences qui y ont été introduits par le Grand Monarque qui regne dans ce vaſte Empire, ont tiré la Nation de la craſſe ignorance, dans laquelle elle étoit, pour ainſi dire, enſevelie depuis pluſieurs ſiecles, & rien n'aproche de la magnificence & du bon goût qui regne à preſent à la Cour. On en pourra juger par la deſcription d'une Fête que le Duc d'Holſtein donna le mois de Janvier dernier à la Princeſſe ſa future Epouſe, Fille de S. M., & il ne peut rien s'imaginer de plus galant que les Emblêmes & les Deviſes dont elle étoit accompagnée. Elles ſervoient d'ornemens à un Arc

de

de Triomphe que S. A. R. avoit fait ériger à l'honneur de la Princeſſe. Cet Arc étoit ſoutenu par quatre Colonnes, ayant ſur leurs baſes autant de ſtatuës repreſentans les quatre vertus principales, ſçavoir, la pieté, la juſtice, la ſageſſe & la valeur. Dans le milieu paroiſſoit un Soleil ébloüiſſant avec cette inſcription.

Nihil meo igne purius.

Rien n'eſt plus pur que mon feu.

A droite étoit repreſenté un Coureur qui atteignoit preſque au but de ſa courſe avec ce mot.

Contingam.

Je le toucherai.

A gauche étoit le Dieu *Mars*, la poitrine découverte, en butte aux traits de *Cupidon*, dont il paroiſſoit recevoir les coups avec plaiſir, ſelon le ſens de cette Deviſe.

Grata vulnera.

Agreables bleſſures.

Au deſſus de la principale Arcade on voyoit dans un Cartouche couronné deux Lions déja à demi dégagez d'un filet, dans lequel ils s'étoient embaraſſez, & un Aigle ſe ſoutenant en l'air qui déchiroit le filet de ſon bec, avec ce mot,

Extricabo.

Je les dégagerai entierement.

Le Chapiteau étoit ſurmonté du Chiffre du Prince & de la Princeſſe, entourré d'un cordon d'où pendoient les ſept Ecus des Armes de S. A. R. avec cette Legende ſur un rouleau.

rUthenICA prInCeps anna IVngItVr
CaroLo CIMbrICo: Io feLICIter.

C'eſt-à-dire,

Anne Princeſſe de Ruſſie eſt unie à
Charles de Holſtein: bonheur, bonheur.

Les Lettres numerales marquent l'année 1724. dans laquelle ce Mariage a été declaré.

Sous l'Arcade étoit une Pyramide ayant pour baſe un Autel ſur lequel bruloient deux cœurs dans un feu trés-pur, avec ces paroles:

Divinitùs unita.

Divinement unis.

Et de la Pyramide ſortoient deux Palmiers penchans leurs branches l'un vers l'autre, & aroſez d'une pluye feconde avec ces mots:

Non deerunt fructus.

Ils ne manqueront pas de fruits.

Toute la machine étoit ſurmontée de l'Aigle de *Ruſſie*, avec pluſieurs ornemens, & toute illuminée, de même que les fenêtres du Palais à *Petersbourg*, devant lequel elle étoit placée; où l'on voyoit auſſi des Chiffres luminenx formez des Lettres d'*Anne Petrowina* & de *Charles Frederic.*

VI. *Paris.* Le P. Porée, celebre Orateur Jeſuite, prononça le 21. Janvier dernier dans une des Salles du grand College de cette Ville, un trés-beau Diſcours Latin, dans lequel il prétendit faire voir l'erreur de ceux qui accuſent les François de legereté. L'Aſſemblée étoit nombreuſe, le Cardinal de Biſſy & divers autres perſonnes de conſideration s'y trouverent, & l'Orateur fut fort aplaudi; quoi qu'il n'ait pas réüſſi dans le point eſſentiel, qui eſt de perſuader. Mais pour le coup, on ſent bien que ce ne fut pas ſa faute, & ſon Diſcours n'en fut pas moins éloquent & fleuri. Pour apuyer ſa propoſition, il fit remarquer que toutes les Nations ont été inconſtantes dans deux grandes choſes, telles que ſont la Religion & le Gouvernement; au lieu que la ſeule Nation Françoiſe a conſervé l'une & l'autre ſans aucun changement depuis leur premiere origine: il avoüa qu'à la verité, dans les choſes de peu de conſequence, telles que le langage, les habits, &c. les François

çois aimoient à changer, ou plûtôt à reformer; mais il prétendit que c'étoit moins un effet de leur legereté, que de leur amour pour la perfection, qui eſt le principal but qu'ils ſe propoſent dans toutes ces choſes.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. *Spagne. Madrid.* Depuis que Philippe V. eſt remonté ſur le Trône, ce Prince a porté toutes ſes vûës du côté de l'arangement & de l'économie, comme le plus ſûr moyen de rendre ſes peuples heureux, & la Nation floriſſante; & les Miniſtres, toujours attentifs à étudier & à ſe conformer au goût du Souverain, concourent à l'envi à remplir un ſi beau projet. On ſçait dans quel deſordre étoient les Finances ſous les précedens Regnes, & que cette Monarchie, puiſſante d'ailleurs, & Maîtreſſe de tous les treſors des *Indes*, a été à deux doigts de ſa perte, quoi qu'elle eut des reſources infinies, & qu'elle poſſédât des richeſſes immenſes; en proye aux étrangers, & livrée à l'avarice inſatiable de ſes propres Miniſtres, qui devoroient ſa propre ſubſtance. Aujourd'hui le Prince Regnant arrête le cours d'un abus ſi pernicieux, & veut mériter le glorieux titre de Reſtaurateur de cette Monarchie, & de Pere de ſes Sujets. Aprés un examen exact qui a été fait des revenus de la Couronne, & des dépenſes, on a reglé l'état des Finances: les Fonds neceſſaires ont été aſſignez pour payer regulierement les Maiſons

ſons Royales, les Tribunaux, les Miniſtres dans les Cours étrangeres, & pour acquiter les dettes de la Couronne. On a reglé un fond fixe & certain pour le payement & l'entretien des Troupes qui ſont actuellement ſur pied, & qui conſiſtent en 12. Bataillons de Gardes, 88. Bataillons d'Infanterie, 3. Compagnies de Gardes du Corps, 20. Regimens de Cavalerie, & 10. Regimens de Dragons. On a pris les mêmes précautions pour la Marine, & pour mieux aſſurer les Côtes & la route des *Indes*. Outre 8. Vaiſſeaux de Guerre & 12. Fregates qui ſont en Mer, on a lancé depuis peu à l'eau 6. Vaiſſeaux du premier rang de 70. à 80. Pieces de Canon, & on en conſtruit pluſieurs autres en divers Ports du Royaume, ſpécialement 8. en *Biſcaye*, pour leſquels on a déja avancé 150. mille écus. C'eſt ſur ce plan que toutes les affaires ſeront à l'avenir adminiſtrées, & on travaille auſſi à un Reglement general de Police, & pour la diſtribution de la Juſtice, qui n'ont pas moins beſoin d'être reformez que les Finances.

II. Le premier Fevrier la Cour revint du *Pardo* à *Madrid*, & le même jour Madame vander Meer, Epouſe de l'Ambaſſadeur d'*Hollande*, eut Audience de la Princeſſe Regnante, auprés de laquelle elle fut introduite par la Princeſſe de Robec, & reçuë par la Ducheſſe d'Altamira, Camerera Major. Cette Audience dura prés d'une demie heure; ce qui eſt regardé ici comme une marque de diſtinction, & une faveur particuliere. Le 2. Fête de la *Purification de la Vierge*, il y eut Proceſſion ſolemnelle, à laquelle le Prince Regnant & les Infants aſſiſterent, ſuivis des Miniſtres étrangers, des Grands, & des Chevaliers de la *Toiſon d'or* revêtus du grand Collier de l'Ordre. Le 3. les Regimens de Cavallerie d'*Eſtramadoure*

&

& de *Malthe*, qui changeoient de Quartiers, paſſerent la revûë dans la Plaine, & eſcadronerent devant les jeunes Princes qui en parurent fort ſatisfaits, & ſur le ſoir la Cour retourna au *Pardo*, où elle fait état de reſter juſqu'au Carême. Il eſt arrivé pluſieurs Couriers de la Cour de *France* & de *Cambrai*, ſur les dépêches deſquels il s'eſt tenu Conſeil de Cabinet, aprés quoi ils ont été renvoyez, & on prétend qu'un des Articles ſur lequel les Miniſtres Eſpagnols qui ſont au Congrez ſont chargez d'inſiſter particulierement, eſt la reſtitution des Biens confiſquez en *Italie*, de ceux qui ont ſuivi le parti de Philippe V., dans la poſſeſſion deſquels ce Prince a, dit-on, fort à cœur de les faire rétablir. On n'a pas encore diſpoſé des Charges vacantes par la mort du Marquis de Lede: On aſſure que le Maréchal Duc de Berwich lui ſuccedera dans le Commandement general des Troupes, parmi leſquelles il s'eſt acquis beaucoup d'eſtime, & que le Marquis de Risbourg ſera fait Preſident du Conſeil de Guerre, & Directeur General de l'Infanterie. Le Pere Ignace Grotto Prédicateur du Couvent de Nôtre-Dame d'*Atocha*, a été nommé Evêque d'*Arequipa* dans le *Perou*: l'Archevêché de *Valence* a été donné à Don André de Orbe-y-Larreatiqui, Evêque de *Barcelonne*, & l'Abbaye de *St. Jean de Penna* dans le Royaume d'*Arragon*, au Pere Melchior Tamon, qui étoit pourvû de celle de *St. Martin* de *Madrid*. La grande Promotion d'Officiers Generaux qui devoit ſe faire, a été remiſe aprés *Pâques*, & on parle toujours d'un Camp en *Andalouſie* pour le Printems prochain.

III. La Commiſſion établie pour examiner les comptes du Treſorier General Marquis de Montenegro, a commencé à y travailler: on le dit à preſent

preſent innocent, que cela ſoit, ou non; un homme qui a eu le maniement des deniers Royaux eſt rarement coupable quand il a ſçu mettre à profit ſes talens, & bien uſer de ſa bonne fortune. On en voit actuellement ailleurs qui ſe tirent d'affaires & plus chargées & plus épineuſes. On a reçu la triſte nouvelle de la mort du Cardinal Acquaviva Miniſtre de cette Couronne à la Cour de *Rome*, & on croit qu'un Grand de la premiere Claſſe ſera nommé pour le remplacer en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, afin de témoigner par la plus d'égard pour le St. Siége. Le Marechal de Teſſé n'attend plus que les derniers ordres de ſa Cour pour retourner à *Paris*, & l'arrivée de l'Abbé de Livry qui eſt encore à *Lisbonne*, & qui doit venir le relever: on a déja loüé pour lui un Hôtel en cette Ville que l'on travaille à meubler. Il y a eu quelque mutinerie parmi les Ouvriers qui travaillent au Château de *St. Ildefonſe*, que l'on continuë d'embellir & d'agrandir. La Garde y étant ſurvennë, fit feu ſur eux, ce qui les irrita encore davantage, & les obligea de ſe défendre; mais ce tumulte fut enſuite apaiſé, non ſans quelque effuſion de ſang, y ayant eu pluſieurs bleſſez de part & d'autre.

IV. Outre l'état des Finances & de la Marine qui a été reglé depuis peu, comme nous l'avons dit ci-deſſus, le Prince Regnant, pour commencer à faire reſſentir au peuple les effets de ſes favorables intentions, vient de faire publier une Ordonnance, portant que dans toute l'étenduë du Royaume le Sel ſera vendu aux particuliers Laïques au même prix qu'aux perſonnes du Clergé, ſçavoir la meſure à 11. 17. ou 22. Reaux de billon, ſuivant le prix fixé pour chaque Province, & conformément aux ordres qui en ont été envoyez aux Admi-

Adminiſtrateurs. Les Etats de la Principauté de *Catalogne* s'aſſemblerent le 20., & un des Principaux Miniſtres a dû y être envoyé pour faire les propoſitions au nom du Prince Regnant. On a reçu avis que tous les Vaiſſeaux du Convoi qui fut envoyé le mois de Janvier dernier à *Porto-Longone*, chargé de Soldats & de Munitions, ſont heureuſement rentrez dans le Port de *Barcelonne*, à l'exception d'un ſeul qui a été fort endommagé par le mauvais tems dans le *Golfe de Lion*, mais dont l'Equipage a eu le bonheur de ſe ſauver. Le 13. la Cour revint du *Pardo* au Palais Royal à *Madrid* en parfaite ſanté. Le 14. l'Infant Don Carlos ſe trouva indiſpoſé, & eut quelques indices de petite verole; mais on eſpere que cela n'aura aucune ſuite. Cependant le 15. le Prince, la Princeſſe Regnante, & les autres Infants ſe retirerent par précaution au *Buen Retiro*. Le 11. l'Abbé de Livry arriva de *Lisbonne*, & prit ſon logement chez le Maréchal de Teſſé. Le Marquis de Risbourg, Viceroi de *Galice*, eſt venu faire un tour ici.

V. Il eſt ſurvenu quelque petit differend avec le *Portugal* au ſujet du Commerce; ſur quoi le Conſeil d'*Eſpagne*, qui fait ſa réſidence à *Lisbonne*, a écrit au Conſeil de *Caſtille*. Il ſe tint au commencement de ce mois un *Auto da Fé* à *Seville*, dans lequel deux hommes & ſix femmes furent condamnez pour cauſe de Judaïſme, & le Fiſcal de l'Inquiſition s'étant tranſporté à *Cuença*, y prononça Sentence contre pluſieurs perſonnes accuſées d'héreſie, & détenuës dans les priſons de l'Inquiſition. Le Docteur Zapara, celebre Medecin, a été entr'autres condamné à faire penitence une année entiere, à être inſtruit pendant ce tems là des dogmes de la Religion, à perdre la moitié de ſes biens meubles & immeubles qui ont été con-

ſiſquez, & à ne paroître de 10. ans dans aucune Ville du Royaume. On aprend que les Hollandois qui étoient établis à *Guadalaxara* dans l'*Amerique Septemtrionale*, pour travailler aux Manufactures de Drap, ſont mort pour la plûpart, ou ont été obligez de quitter le Païs, n'en pouvant ſuporter l'air ni le vin, & encore moins les diverſes avanies qu'ils eſſuyoient de la part des Eſpagnols.

VI. *Cadix.* Les deux Vaiſſeaux de Guerre Eſpagnols deſtinez pour aller croiſer ſur les Corſaires à la hauteur de *Cartagene* en *Amerique*, ſont partis de la Baye de cette Ville, de même que deux Bâtimens d'avis, l'un pour *Cartagene*, & l'autre pour *Vera-Crux.* Le Gouverneur de *Ceuta* a fait ſçavoir au Commandant de *Cadix*, que les Môres commençoient à faire de grands préparatifs, comme ſi leur deſſein étoit d'aſſieger cette Forteresſe, mais que leurs mouvemens ne l'allarmoient point, cette Place étant abondamment pourvûë de toutes choſes, & en état de ne rien craindre. Des Lettres de *Gibraltar* portent que quelques Corſaires d'*Alger* avoient paſſé le Détroit pour aller en courſe dans l'*Ocean.*

VII. *Portugal. Lisbonne.* On chanta le 31. Decembre dernier dans l'Egliſe de la Maiſon Profeſſe des Jeſuites, un *Te Deum* ſolemnel pour remercier Dieu des graces qu'il lui a plû de répandre ſur ce Royaume pendant le cours de l'année 1724. Le Roi y aſſiſta *incognito*, & la Reine en public, accompagnée des Infants, des Grands, & de tous les Seigneurs de la Cour. Le Roi a accordé à Don Antoine Corneiro de Souza, Fils aîné du Comte d'Ailha, les mêmes tîtres & honneurs dont a joüi le feu Comte ſon Pere, & le 25. Janvier il ſe couvrit en cette qualité devant S. M. L'Academie Royale de l'Hiſtoire a choiſi

ſon

ſon Secretaire Don Nuno de Sylva Tellez, Frere du Marquis d'Alegrette, pour écrire les Memoires Hiſtoriques de l'Evêché d'*O-Porto*. Ce choix a eu l'agrément du Roi & l'aplaudiſſement du public. Le 12. Fevrier la Flotte qu'on attendoit depuis ſi longtems de *Rio de Jannero*, entra heureuſement dans le *Tage*, ayant été 150. jours à faire le trajet. Elle conſiſte en deux Vaiſſeaux de Guerre & 20. Bâtimens Marchands, avec deux d'*Angola*, & un Bâtiment de *Licence*, qui ſont venus de compagnie. Sa cargaiſon eſt, dit-on, de 50000. peaux, 2000. Caiſſes de ſucre, quantité d'or monoyé & en poudre, & beaucoup d'autres effets; le tout eſtimé 17. ou 18. millions de Cruzades. On aura le mois prochain un détail plus exact. Les Corſaires paroiſſent de nouveau ſur les Côtes de ce Royaume, & y ont fait diverſes priſes.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. *Rome.* Les Prélats députez pour préparer les matieres du Concile, ſont nommez; & ne ſont pas, dit-on, d'accord avec le Pape, qui veut qu'on en mette ſur le tapis qui ne ſont pas du reſſort d'un Concile Provincial. Il eſt auſſi ſurvenu quelque difficulté au ſujet des Cardinaux qui prétendoient y aſſiſter, dont le nombre a été fixé à 6., qui ſont revêtus de la Dignité d'Evêques, ſçavoir, ceux d'*Oſtie*, d'*Albano*, de *Sabine*, de *Porto*, de *Paleſtrine*, & de *Tuſculano*. Il doit s'y trouver 7. autres Evêques des environs de *Rome*, 12. de l'*Ombrie*, 7. de la *Marche d'Ancone*, 3.

du Royaume de *Naples*, & 60. du reſte de l'*Italie*, outre les *Ultramontains*; les 4. Archevêques de *Sardaigne* qui n'ont point de Suffragans; 4. Abbez d'*Italie*, indépendans des Evêques, & qui ont eux-mêmes Juriſdiction Epiſcopale. Les Archevêques d'*Arles*, de *Beſançon* & de *Perpignan*, qui ont droit d'y aſſiſter, y ſont auſſi invitez par des Lettres circulaires; mais on doute que la Cour de *France* leur permette de s'y rendre. On ne ſçait ſi le Patriarche de *Veniſe* y ſera apellé; on aſſure qu'à la ſollicitation des Princes de *Baviere* l'Electeur de *Cologne* & l'Evêque de *Liege* y ſeront invitez; & qu'on n'y admettra aucun des Generaux des Ordres Religieux. L'ouverture de cette Aſſemblée, qui étoit fixée au 8. Avril, eſt, dit on, differée juſqu'à la *Pentecôte*, à cauſe de quelques incidens qu'on n'avoit pas prévûs. Mr. Mezzabarba eſt nommé pour recevoir les Prélats, & S. S. a aſſigné les fonds neceſſaires pour leur ſubſiſtance, pendant leur ſejour en cette Ville. Le 27. Janvier on publia ici une nouvelle Ordonnance, par laquelle il eſt trés expreſſément deffendu à tous les Seculiers, de quelque rang & condition qu'ils puiſſent être de porter l'habit Eccléſiaſtique, afin qu'on puiſſe diſtinguer les gens d'Egliſe d'avec ceux qui ne le ſont pas; S. S. a auſſi ordonné d'expoſer en vente tout ce qu'il y a de ſuperflu dans ſa Garderobe, pour diſtribuer aux pauvres l'argent qui en proviendra. Les Cardinaux Albani, Spinola de *St. Agnez*, & Fabroni ont été exclus de la Congregation de *Propaganda Fide*, & le Pape a donné leurs places aux Cardinaux Ottoboni, de la Mirandole, & Corradini: ce qui eſt regardé ici comme un grand coup d'autorité de la part du St. Pere. Le 24. cette Congregation s'aſſembla, & fut ſuivie immédiatement aprés d'une

ne Congregation particuliere, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué ci-devant. On juge de là que ce qui y fut agité, étoit de la derniere importance, & que S. S. n'y veut ſouffrir aucun Sujet qui puiſſe traverſer ſes deſſeins. Le 28. il y eut Congregation du *St. Office*, dans laquelle on traita des matieres aſſez graves, & le Pape y parut, dit-on, ſi peu diſpoſé à ſuivre les opinions de quelques Cardinaux, qu'il rompit la ſéance, en leur recommandant d'être moins précipitez dans leurs jugemens.

II. Le jour que le Cardinal Acquaviva mourut, (*nous en fimes mention le mois dernier*) les Cardinaux Gualtieri & Ottoboni propoſerent de mettre le ſçellé ſur les papiers qui concernent l'*Eſpagne*: le Cardinal Belluga s'y oppoſa, diſant qu'il falloit en faire un Inventaire; mais ſa propoſition fut rejettée, ſur ce qu'il ne convenoit pas de rendre publics les ſecrets de cette Couronne; de ſorte que ces papiers ayans été enfermez dans une Caſſete, elle fut ſçellée, & enſuite remiſe à Don Felix Corneco, Agent de la Cour de *Madrid*. On remarque que le Chevalier de St. George ſe donne de grands mouvemens, pour faire tomber au Duc d'Atri l'Ambaſſade d'*Eſpagne* en cette Cour, & la Protection de cette Couronne au Cardinal Alberoni, avec lequel il entretient une étroite liaiſon. Ce qu'il y a de certain, eſt que la Cour de *Madrid* ne s'eſt pas encore expliquée ſur le choix d'un Miniſtre, pour remplacer le Cardinal Acquaviva, à la mort duquel elle a paru fort ſenſible: on doute même qu'elle entre dans les vûës de ce Prince. Il eſt arrivé ici de *Milan* un Secretaire d'Etat & des Guerres, avec les inſtructions neceſſaires pour conſommer l'affaire de *Commachio*, & S. S. en a rendu le Gouvernement au Docteur

Bonzi qui en fut délogé lorſque les Troupes Impériales y entrerent. Le Prince Chigi a obtenu une gratification de mille écus par mois payables pendant la vacance du St. Siege, avec la liberté de choiſir tel nombre de Soldats qu'il trouvera convenir pour la Garde au Conclave, dont il eſt Maréchal perpetuel, aulieu que ci-devant il étoit obligé d'en faire lui-même les frais. Le Conſervateur du Peuple Romain a fait défendre ſous de rigoureuſes peines, de jetter ou porter des ordures en aucun endroit de la Ville de *Rome*, où il y a des Statuës de Marbre ou de bronze, des Colonnes, des Arcs ou autres Antiquitez. La Congregation de l'*Index* a défendu la lecture de pluſieurs Livres, entr'autres des Oeuvres de Mrs. Varchi & Seigni.

III. Le 29. il y eut Conſiſtoire ſecret au *Vatican*. Le Pape y fit la ceremonie d'ouvrir & fermer la bouche aux nouveaux Cardinaux Pipia & Mareſoſchi, aprés quoi S. S. propoſa l'Archevêché titulaire de *Ceſarée* pour Mr. Jean-Claude Sommier, que l'on dit être Lorrain de naiſſance, & Auteur d'un Traité dogmatique de la Religion; l'Evêché de *Narni* pour Mr. Nicolas Terſaglio, qui avoit celui de *Samarie*; & l'Archevêché de *Ville de Ste. Foi* aux *Indes Occidentales*, a la nomination de l'*Eſpagne*, pour Mr. Antoine Claude de Quinones, qui s'eſt démis de celui de *St. Domingue*. Le Cardinal Paulucci propoſa l'Evêché de de *Sabine*, vacant par la mort du Cardinal Acquaviva, pour le Cardinal Ottoboni, qui eſt entré dans l'Ordre des Cardinaux Evêques. Et le Cardinal Cinfuegos, celui de *Pozzuolo*, au nom de l'Empereur comme Roi de *Naples*, pour le Pere Auguſtin de *St. Thomas d'Aquin*, Prêtre des Clercs Réguliers de l'Ecole-Pie. Le Cardinal Gualtieri ſe démit enſuite du titre de *St. Chriſogone*, & prit celui

celui de *Ste. Cecile*; le Cardinal Odeſcalchi réſigna celui des *Sts. Nereus & Achilleus*, pour prendre celui des *Sts. Apôtres*; le Cardinal Nicolas Spinola quitta celui de *St. Sixte*, & prit celui des *Sts. Nereus & Achilleus*; & le Pape donna l'Anneau aux nouveaux Cardinaux Pipia & Mareſoſchi, avec le titre de *St. Sixte* au premier, & à l'autre celui de *St. Chriſogone*. S. S. accorda le *Pallium* aux Archevêques de *Sorento* & de *Ste. Foy*, aprés quoi Elle notifia au Sacré College la prochaine reſtitution de la Ville de *Commachio* avec ſon Diſtrict. Dans le Diſcours qu'Elle fit à ce ſujet, Elle détailla toutes les Négociations pour cette affaire, qui avoient été commencées par le Pape innocent XI. continuées par le Pape Innocent XIII., & enfin heureuſement achevées ſous ſon Pontificat: ajoutant qu'Elle avoit donné ordre à Mr. Serbelloni Milanois d'en aller prendre poſſeſſion au nom du St. Siege. Le Comte de Pinos, qui doit la faire au nom de l'Empereur, eſt deja, dit-on, parti; c'eſt le même qui étoit Envoyé Extraordinaire de S. M. I. à *Lisbonne*, & qui s'eſt arrêté ici à ſon retour de *Portugal*. Le 2. Fevrier Fête de la *Purification de la Vierge*, le Pape, aprés la grande Meſſe qui fut chantée dans la Chapelle de *Sixte* au *Vatican*, fit la diſtribution des Cierges à tous les Cardinaux à l'ordinaire, & à ceux qui avoient droit d'y aſſiſter; mais non pas aux étrangers, comme cela s'eſt pratiqué par ſes Prédeceſſeurs.

IV. On commença le 5. l'expoſition *du Venerable* dans les principales Egliſes de cette Capitale, comme cela ſe pratique tous les ans 9. jours avant la clôture du Carnaval. Les Prêtres de la Congregation de l'*Oratoire* ſe diſtinguerent entr'autres par la magnificence d'une trés-belle machine qui

avoit été élevée ſur l'Autel de leur Egliſe repreſentant l'*Enfant prodigue*, & qui fut admirée, tant pour la beauté du deſſein, que de la peinture. Le ſoir du même jour le Pape ſe retira à *Monte-Mario* dans le Couvent des Dominicains reformez, pour y paſſer en retraite & en devotion le reſte des jours gras; les Cardinaux Paulucci & Origho ſe ſont auſſi retirez pour ce tems-là à *Porto*, le Corradini à *Macharezza*, & le Cardinal Pereyra à *Ronciglione*. Il n'y aura pas cette année de courſe de Chevaux Barbes, S. S, l'ayant expreſſément défendu, & la valeur des prix ordinaires a dû être diſtribuée aux pauvres. Le 9. on repreſenta dans les differens Colleges, & dans quelques maiſons particulieres, pluſieurs pieces d'Opera, dont les ſujets étoient tirez de l'Ecriture ſainte, & de la vie de quelque Saint ou Sainte, & les Theatres publics ont preſque été tous déſerts. Le Cardinal Ottoboni a été ſacré dans l'Egliſe de *Ste. Marie Majeure*, dont il eſt Archiprêtre, Evêque de *Sabine*, par le Pape, aſſiſté de dix Cardinaux; & l'Evêque de *Giovenazzo* a conferé dans la Chapelle du *Quirinal*, les quatre premiers Ordres à Mr. Coſcia Majordôme de S. S. Le bruit ſe repand que le Prince Electoral de *Saxe* fils du Roi de *Pologne* viendra faire un tour ici, pour y gagner les Indulgences de l'Année Sainte.

V. Il ſe tint le 10. chez le Cardinal Imperiali une Congregation ſur les Miſſions dans la *Chine*, compoſée de pluſieurs Prêtres & Religieux qui ont été Miſſionnaires dans ces Païs-là, & de Mrs. Lambertini & Anſidei, dans laquelle la conduite que Mr. Mezzabarba a tenuë à la *Chine*, où il a fait les fonctions de Vicaire Apoſtolique, fut aprouvée. Les Theologiens qui travaillent à préparer les matieres du Concile, ſont partagez en trois

trois claſſes ; ce ſont comme autant de Bureaux, où l'on examine ce qui regarde le Dogme, la Morale & la Diſcipline, & on eſpere par ce moyen éviter la confuſion, qui ſouvent retarde & même détruit les bons effets que l'on ſe promet de ces Aſſemblées. On prétend que l'affaire de la Conſtitution ſe traite dans un Conſeil ſecret compoſé du Cardinal Pipia General des Dominicains, & de trois autres perſonnes entierement dévoüées au Pape ; de ſorte que le Sacré College, ni qui que ce ſoit, ne ſçait rien de ce qui s'y paſſe. Le 14. le Cardinal Cinfuegos dépêcha un Exprés à la Cour de *Vienne*, pour demander à l'Empereur de nouveaux ordres touchant la reſtitution de *Commachio* qui eſt encore retardée, à cauſe d'une nouvelle difficulté ſurvenuë au ſujet de quelques termes inſerez dans la convention, dont S. M. I. n'eſt pas ſatisfaite.

VI. Le Pape ayant achevé ſa retraite, ſortit le 13. au ſoir du Convent des Dominicains, & retourna au *Vatican*. Le lendemain qui étoit le premier jour du Carême, S. S. alla tenir Chapelle publique dans l'Egliſe de *St. Sabine*, & y fit la benediction des Cendres, qu'Elle diſtribua de ſes propres mains aux Cardinaux & autres Prélats qui avoient droit d'y aſſiſter. Ce fut le Cardinal Scotti qui celebra la Meſſe à la place du Cardinal Conti Grand Penitencier, que ſes infirmitez empêchent de faire aucune fonction. Le *St. Pere* à l'iſſuë de la Meſſe, rentra dans le Couvent des Dominicains, où il paſſa le reſte de la journée ſans prendre d'autre nourriture que quelques taſſes de Chocolat ; & on remarque que nonobſtant ſes frequens jeûnes, ſes fatigues, & ſon âge déja avancé, ſa ſanté ſe fortifie de jour en jour, & qu'il ſe porte beaucoup mieux qu'il n'a fait depuis longtems. L'Ordonnance touchant le Carême qui a

été publiée cette année à *Rome*, eſt beaucoup plus rigoureuſe que les précedentes : elle défend de vendre aucune viande dans les Marchez, excepté ceux où il doit y en avoir pour les malades : & dans ces derniers il n'eſt permis de vendre que du Veau, du Bœuf, & du Mouton, encore faut-il le tenir couvert, & ne pas l'expoſer en vûë. Les Poulalliers ne peuvent vendre des Volailles que celles qui ſeront indiquées par le premier Medecin. Ceux qui ne peuvent faire maigre, ſeront du moins obligez d'obſerver le jeûne, & toutes les diſpenſes obtenuës en fraude, ſont declarées nulles. Il paroit auſſi un Decret, par lequel le Pape ordonne que les cauſes des Chevaliers de *Malthe*; aprés avoir été jugées dans le Tribunal de *Malthe*, ne pourront plus être portées par apel à *Rome*.

VII. Le 16. le Miniſtre du Duc de Parme reçut par un Exprés dépêché de *Madrid*, la nomination du Prince Regnant de Dom Felix Cornecco Agent d'*Eſpagne*, pour prendre ſoin ici par *interim* des affaires de cette Couronne, & ce Courier aporta en même-tems une aſſignation de ſix mile écus par an pour Monſignor Acquaviva ſur les revenus des Poſtes de ce Royaume, en conſideration des ſervices du feu Cardinal ſon Oncle. Le Pape fait ſolliciter vivement les Puiſſances Maritimes de la Communion Romaine de ſe réünir pour exterminer les Corſaires de *Barbarie* qui déſolent ces Mers; & S. S. a autoriſé le Roi de *Portugal*, & tous ſes Sujets, de gagner le Jubilé de l'*Année Sainte*, ſans être obligé de venir à *Rome*. Elle a auſſi chargé le Miniſtre du Grand Duc de *Toſcane*, d'exhorter en ſon nom S. A. R. à rétablir les Chanoines Reguliers de *St. Sauveur* dans la poſſeſſion de leur Couvent à *Florence*, dont

dont le feu Grand Duc ſon Pere les avoit dépoüillé en faveur des Peres de la Miſſion avec l'agrément du feu Pape Clement XI. & on croit que le Cardinal Ottoboni Protecteur deſdits Chanoines, a menagé cette affaire. Le St. Pere a fait preſent au Cardinal Cinfuegos Ambaſſadeur de l'Empereur d'une Urne de Criſtal avec des feüillages d'argent doré, dans laquelle ſe trouve le Corps de St. *Veturino* Martyr, & une phiole remplie de ſon Sang. Le Chevalier de St. George a défendu à ſes gens de donner deſormais aucun azyle dans ſon Palais à ceux qui viendront s'y refugier.

VIII. *Naples.* Le 18. Janvier l'ouverture du Carnaval ſe fit ici; & le 21. on donna au peuple le divertiſſement du premier Char de triomphe repreſentant l'*Abondance*, qui fut conduit dans la grande Place par pluſieurs quadrilles de Boulangers & de Pâtiſſiers trés-proprement vêtus, & enſuite abandonné au peuple en preſence du Cardinal Viceroi qui eut le plaiſir de ce ſpectacle des fenêtres de ſon Palais. Le 28. les Jardiniers & Bouchers promenerent par la Ville deux ſemblables machines remplies de viandes & de toutes ſortes d'herbages; le 3. Fevrier ce fut le tour des Poulalliers & Vendeurs de Gibier, & le 11. un cinquiéme Char de triomphe apartenant aux Poiſſonniers, & rempli de toutes ſortes de Poiſſons avec des Citrons & Oranges, fut pareillement donné en pillage au peuple comme les précedens, aprés s'être fait voir dans les principales ruës de cette Capitale. Le 13. les plaiſirs du Carnaval prirent fin, ſans qu'il ſoit arrivé aucun deſordre.

IX. l'Empereur a permis aux Etrangers qui ont de l'argent à interêt dans ce Royaume, de ven-

dre

dre leur capital, moyenant qu'ils payent à la Chambre Royale le quart de ce que cette vente aura produit. Le Comte de Converſano vient d'obtenir ſon pardon de S. M., & ce Seigneur eſt attendu ici dans peu revenant de *Milan*, où il avoit été relegué. Mr. Orſini eſt parti pour aller prendre poſſeſſion de ſon Evêché de *Melfi*; & Dom Horace d'Angelis frere du Marquis de Moncanette, du Gouvernement de *Lecce*, dont il a été depuis peu pourvû. La Ferme du Tabac a été ajugée à Mrs. Pinicelli & Cercano pour la ſomme de 195. mile ducats par an. On aprend de *Manfredonia* qu'il y eſt arrivé de *Trieſte* quatre Bâtimens chargez d'habits, d'armes &c. pour les Regimens Imperiaux qui ſont dans ce Royaume & en *Sicile*.

X. *Genes*. Les naufrages ont été fort frequens dans ces Mers, & particulierement dans celles de *Sicile* & de *Calabre*, dans leſquelles plus de 60. Bâtimens ont peris pendant le mois de Janvier dernier; & de 19. Vaiſſeaux qui étoient ſortis de *Veniſe*, il n'y en a qu'un ſeul qui ait eu le bonheur de ſe ſauver. Un Vaiſſeau de *St. Malo* chargé de Sucre, d'Indigo, & autres Marchandiſes, a été trouvé dans le Golfe Adriatique, ſans mats, ſons voiles, ſans anchres & ſans cordages, & même ſans équipage, que l'on ſuppoſe s'être ſauvé à terre. Le Marquis Clement Doria Envoyé de la Republique à la Cour de *Vienne*, eſt venu faire un tour ici, pour regler quelques affaires domeſtiques. Le Maître d'un Bâtiment François qui a relâché à *Ajaccio* venant de *Tunis*, raporte qu'à ſon départ de cette Ville on y travailloit à freter 40. Galliotes pour aller en courſe.

XI. *Veniſe*. Il n'y a aucune Ville en *Europe* comparable à *Veniſe* pour les plaiſirs pendant le Car-

Carnaval. Tout y eſt ſuprenant: le faſte dans les fêtes, la dépenſe pour les ſpectacles, le jeu, & pardeſſus tout, la diverſité des Maſques dont cette Ville abonde pendant ce tems-là. Auſſi les Etrangers de la premiere diſtinction s'y rendent ils de toutes parts pour y participer. Le 8. Fevrier on donna le divertiſſement au peuple, comme cela ſe pratique tous les ans, de couper la tête à deux Taureaux dans la Place de *St. Marc:* il y eut auſſi un homme qui deſcendit de la pointe de la Tour de l'Egliſe, en voltigeant le long d'une corde; & on donna enſuite une repreſentation des *Travaux d'Hereule* en preſence du Doge & du Senat en Corps, en memoire de la grande victoire remportée en 1162. ſur le Patriarche d'*Aquilée* qui étoit en guerre avec celui de *Grado*, auquel les Venitiens avoient envoyé du ſecours. Le 13. les divertiſſemens finirent, & la plûpart des Etrangers ſont allez à *Rome* pour gagner le Jubilé de l'*Année Sainte*. Le Prince & la Princeſſe de *Modene* qui étoient ici, ſont partis pour *Padoüe*, d'où L. A. S. doivent ſe rendre à *Milan*.

XII. Le 7. Mr. Bragadin qui eſt revenu de ſon Ambaſſade d'*Eſpagne*, ſe rendit au Senat pour y faire raport de ſes negociations. Mr. Batton Moroſini qui eſt actuellement Ambaſſadeur à la Cour de *France*, a été nommé à l'Ambaſſade de *Rome*, à la place de Mr. Pierre Capello dont le terme eſt expiré, & le 17. le grand Conſeil s'étant aſſemblé, fit choix de Mr. Jean-Marie Vincenti pour remplir la Charge de Grand Chancelier, vacante par la mort toute recente du Chevalier Angelo Zon. Ce nouveau Chancelier eſt actuellement Miniſtre Plenipotentiaire de la Republique au Congrés de *Cambrai*, & a rempli diverſes autres Ambaſſades avec beaucoup de diſtinction.

ſtinction. On continuë de travailler à l'Arſenal à la conſtruction de pluſieurs Vaiſſeaux de guerre, dont on doit augmenter la Flotte de la Republique, & on a renforcé l'Eſcadre deſtinée à donner la chaſſe aux Corſaires de *Dulcigno*. On a reçu par la voye d'*Otrante* un Exprés dépêché de *Corfou* par le Provediteur General Correr, avec la nouvelle que le Convoi qu'on attendoit depuis ſi long-tems du *Levant*, eſt heureuſement arrivé à *Zantes*, ſous l'eſcorte de deux Vaiſſeaux de la Republique, & qu'il n'attend qu'un vent favorable pour ſe rendre ici.

XIII. *Florence.* Le bruit qui s'étoit repandu de la maladie du Grand Duc, ne s'eſt pas confirmé: ce Prince joüit au contraire d'une aſſez bonne ſanté, à ſon aſme prés qui l'incommode de tems en tems, & S. A. R. pendant les derniers jours du Carnaval eſt allé preſque tous les ſoirs à l'Opera, & s'eſt promenée par la Ville & au Cours pour voir les Maſques. La grande Princeſſe s'eſt retirée dans le Couvent de *Ste. Thereſe* pour éviter l'embarras des complimens qu'elle devoit recevoir le jour anniverſaire de ſa naiſſance; & la Princeſſe Violante fait état de partir le 10. Mars pour *Rome*, où elle va gagner le Jubilé de l'*Année Sainte*. Mr. Colman eſt arrivé ici en qualité d'Envoyé du Roi de la *Grande Bretagne*, & a été reçu par le Conſul de ſa Nation qui étoit venu exprés de *Livourne* pour le complimenter. Ce Miniſtre eſt chargé de diverſes Commiſſions pour d'autres Cours d'*Italie*. On attend auſſi Mr. de la Batie, qui vient reſider ici en la même qualité de la part de S. M. T. C. Le 13. qui étoit le dernier jour du Carnaval, il y eut au Palais Maſcarade, Bal, Jeu, & Souper, où les principales Dames de la Ville furent invitées. On parle fort

d'une

d'une convention ſecrete entre cette Cour & celle de *Vienne*, touchant les Etats de *Sienne* & de *Piſe*.

XIV. *Livourne.* Le Convoi Eſpagnol parti dernierement de *Barcelonne* pour *Porto-Longone*, eſt repaſſé par ici, aprés avoir débarqué les munitions, les vivres, & les Troupes qui étoient à bord pour renouveller la Garniſon de cette Place. On a trouvé dans les Mers de *Sicile* un Bâtiment François battu de la tempête, & abandonné aux flots, qui étoit parti de *Marſeille* pour l'*Amerique*.

XV. *Milan.* On a reçu ordre de la Cour de tirer de la Treſorerie 300. mile florins, pour être envoyez à *Vienne*, & l'Empereur outre cela demande encore une pareille ſomme à cet Etat. On attend dans peu la nomination d'un Sujet pour remplacer le Comte de Colloredo dans le Gouvernement General de ce Duché; Son Excellence doit remplir à *Vienne* une des plus grandes Charges de la Cour, & la Comteſſe ſon Epouſe fait état de s'y rendre au commencement du Printems. Les Charges de General de l'Artillerie de cet Etat, & de Surintendant General de ſes Fortifications étoient vacantes par la mort du Marquis de Ceſnedi, mais la derniere vient d'être conferée au Marquis d'Eſte. Le Fiſcal Wirtz eſt parti pour aller mettre en poſſeſſion le Roi de Sardaigne du Marquiſat de *Spigno* qui lui a été cedé par l'Empereur; ainſi ce qui avoit été dit de l'acquiſition qu'en vouloient faire les Genois, eſt mal fondé. On ne parle de même plus de celle du Duché de *Maſſa*, & tous ces projets ſont tombez. Il a été défendu de ſe maſquer à *Milan* pendant le Carnaval, excepté à ceux qui alloient à l'Opera. Le Comte de Converſano qui étoit priſonnier dans le Château de cette Ville, eſt parti pour retourner à *Naples* ſa Patrie par *Veniſe* avec la permiſ-

permiſſion de l'Empereur, à condition néanmoins qu'il reſtera aux arrêts dans ſa propre maiſon juſqu'à nouvel ordre. Le 14. au ſoir le Prince & la Princeſſe de Modene arriverent en cette Ville, où L. A. S. font état de reſter quelque tems.

XVI. *Turin.* Une legere indiſpoſition ſurvenuë à la Princeſſe de Piémont avoit interrompu les divertiſſemens du Carnaval, mais la ſanté de S. A. R. s'étant rétablie, on les a continué, & il y a eu regulierement deux fêtes chaque ſemaine à la Cour. Le Roi a conſiderablement diminué les droits de Doüane ſur les Marchandiſes qui entrent dans les Ports de *Nice* & de *Ville-Franche*, & la *France* qui avoit fait grand bruit pour quelques nouveaux Impôts qui avoient été introduits, en paroit à preſent ſatisfaite. On continuë d'aſſurer qu'il ſe formera un Camp de 12. mile hommes ſur les Frontieres du *Milanez*, au commencement du Printems, & les Troupes ont ordre de ſe tenir prêtes pour ce tems-la. Le Comte de Provana Miniſtre Plenipotentiaire de S. M. au Congrés de *Cambrai*, & qui avoit été rapellé, a obtenu la permiſſion de revenir à la Cour, & a recommencé à exercer la Charge de Secretaire des Guerres. Le Marquis d'Aix eſt ſur ſon départ pour aller à *Vienne* reſider en qualité d'Envoyé de S. M. Le Comte Rotoski l'un des fils naturels du Roi de Pologne, eſt au contraire arrivé en cette Ville, & fait travailler à de magniques livrées pour ſes domeſtiques: ce Seigneur cherche auſſi une Maiſon dans le deſſein de reſter ici quelques mois. Le Roi a été indiſpoſé d'une fluxion ſur les yeux, dont il eſt à preſent parfaitement gueri.

XVII. Le 13. qui étoit le dernier jour du Carnaval, la Cour ſe rendit par les principales

rues

ruës de la Ville ſur le bord du *Pô*, pour y voir danſer ſelon l'ancienne coutume, une troupe de Payſans & de Payſanes. Le Prince de Piémont étoit à cheval à la tête d'un grand nombre de jeunes Gentilshommes magnifiquement équipez; la Reine & la Princeſſe de Piemont ſuivoient en Caroſſe, & la marche étoit fermée par les Princeſſes du Sang & les Dames de la Cour avec leurs Domeſtiques. Le Marquis Lucini qui étoit venu complimenter le Roi au nom de l'Empereur & du Gouverneur General du *Milanez* ſur le Mariage du Prince de Piémont, eſt retourné à *Milan* avec toute ſa ſuite, aprés s'être acquité de ſa Commiſſion. Le Comte de Pioſaſque Beaufrere du Comte de Sales, & Gouverneur de *Cremone*, eſt au contraire ici, & ſollicite le pardon du Roi pour le Comte ſon Beaufrere qui s'eſt retiré dans ſon Gouvernement, pour ſe mettre à l'abri des pourſuites de la Juſtice, étant accuſé d'avoir commis de grandes malverſations dans le Gouvernement de *Savoye* dont il étoit pourvû. L'affaire pour le Marquiſat de *Spigno* eſt tout-à-fait concluë, l'Empereur l'ayant cedé à S. M. à l'excluſion des Genois qui auroient bien ſouhaité d'en faire l'acquiſition. Un Avocat ſubit dernierement la peine de l'Eſtrapade, pour avoir écrit d'une maniere peu reſpectueuſe contre la nouvelle compilation des Loix qui a été faite par ordre du Roi.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de conſiderable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. MArly. L'Infante Reine n'a pas accompagné le Roi, comme on l'avoit ſuppoſé, &

& cette Princeſſe eſt reſtée à *Verſailles* avec toute ſa Maiſon. Cependant il y a tous les jours nouvelle fête à *Marly*, & les divertiſſemens n'ont jamais été ſi grands que cette année, la Cour y étant fort brillante, & S. M. ne reſpirant que le plaiſir. Le feu ayant pris dernierement dans ce Château à une Cheminée de l'Apartement de la Marquiſe de la Vrilliere, on ajoute que cette Dame en ſortit, toute effrayée, en criant *Je brule, je brule.* Le 5. Fevrier S. M. alla chaſſer du côté de *Melun.* Mr. le Duc de Bourbon eſt ſouvent incommodé de maux d'eſtomach, & prend des remedes de l'Abbé Perotin, Religieux Benedictin de *Cluni*, qui en a de trés-ſpecifiques. Mr. le Duc d'Orleans qui eſt paſſablement bien retabli de ſa derniere maladie, étoit revenu ici, mais ce Prince eſt depuis retourné, à *Verſailles*, pour y prendre le lait d'âneſſe de l'avis de ſes Medecins. Le Chevalier de Nangis, qui fit voile de *Toulon* l'année derniere avec un Vaiſſeau de guerre, pour aller croiſer dans les Mers du *Levant*, en eſt revenu, & a eu l'honneur de ſaluer le Roi: comme il a touché en divers Ports de *Barbarie*, il a ramené à *Toulon* quelques Eſclaves, & quantité de rares Animaux, qu'il a fait tranſporter ſur une Tartane au *Havre de Grace*, d'où il les fait venir à *Verſailles*, pour en faire preſent au Roi. S. M. a fait une gratification de 50. mile livres au Marquis de la Farre, pour le dédommager des dépenſes qu'il a été obligé de faire pendant la tenuë des Etats de *Languedoc*, outre un preſent de 12. mile livres qui lui a été accordé par leſdits Etats. On a eu avis que la clôture de cette Aſſemblée ſe fit le 4. à *Montpellier*, & que Mr. de Beauveau Archevêque de *Narbonne*, & Préſident des Etats, avoit rendu la premiere viſite au Mar-

Marquis de la Farre Commandant de la Province, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de la Cour, & que ce dernier l'étoit allé viſiter une heure aprés. Le 11. le Duc d'Antin donna aux Dames une ſplendide collation, ſuivie d'un Bal qui dura juſqu'au lendemain, & dont l'ouverture fut honorée de la preſence du Roi; & le 12. le Duc d'Epernon ſon fils donna une ſemblable fête. On a fait ici un nouveau Mail.

II. Les plaiſirs du Carnaval prirent fin le 13. au ſoir. Le lendemain premier jour du Carême, le Roi accompagné des Princes du Sang, alla entendre la Meſſe dans ſa Chapelle, pendant laquelle le nouvel Archevêque de *Beſançon* prêta le Serment de fidelité : S. M. reçut les Cendres par les mains du Cardinal de Rohan Grand Aumônier de *France*; & le 15. le Roi étant entré dans ſa ſeiziéme année, reçut les complimens de toute la Cour ſur l'anniverſaire de ſa naiſſance. Le Pere Gouville Jeſuite qui eſt revenu de la *Chine*, a eu l'honneur de ſaluer le Roi, & de lui preſenter differentes raretez de ce Païs qu'il a reçuës trés-gracieuſement. Le 17. S. M. partit pour retourner à *Verſailles*, où Elle fait état de reſter juſqu'au lendemain de la *Quaſimodo*.

III. *Verſailles*. Le 11. qui étoit le Dimanche gras, il y eut Bal chez l'Infante-Reine; mais il ne dura que juſqu'à 9. heures, pour ne pas trop fatiguer cette Princeſſe. Le Lundi les Gardes du Corps en donnerent un autre dans la grande Salle du Château, & le Mardi qui étoit le dernier jour du Carnaval, l'Infante-Reine leur fit ſervir un Souper magnifique. Il y eut enſuite Bal dans l'Appartement de cette Princeſſe, dont elle fit l'ouver-

ture avec Mr. le Mareschal de Villeroi. Le 17. ſur les quatre heures de l'aprés midi le Roi revint ici de *Marly*. Le 18. premier Dimanche du Carême, S. M. aſſiſta au Service divin dans ſa Chapelle, & entendit la Prédication du Pere Quinquet Theatin qui doit prêcher le Carême. L'Evêque de *Vence* a reſigné entre les mains du Roi ſon Evêché qui eſt d'un revenu fort modique, mais S. M. doit lui donner une riche Abbaye; & l'Evêque de *Frejus* ſollicite cette Place pour le Doyen du Chapitre de *Frejus*. On va expedier des Lettres Patentes pour l'établiſſement d'une Academie dans la Ville de *Pau* Capitale du *Bearn*; & S. M. vient de créer cinq nouvelles Chaires de Profeſſeurs dans l'Amphitheatre de *St. Coſme* à *Paris*, pour y enſeigner publiquement & *gratis* les differentes parties de l'Anatomie, & les operations de Chirurgie. Chacun de ces Profeſſeurs aura 500. livres d'apointemens à prendre ſur les Domaines.

IV. le Roi qui s'étoit couché le 19. en parfaite ſanté, s'éveilla le 20. avec de la fievre. Comme elle étoit accompagnée de douleur de tête & d'aſſoupiſſement, on jugea à propos de faire ſaigner S. M. vers les quatre heures de l'aprés-midi; ce qui n'ayant pas empêché la fievre & l'aſſoupiſſement d'augmenter, on ſe détermina à une ſeconde ſaignée qui fut faite au pied ſur les onze heures. Elle fut ſuivie du ſuccés qu'on en avoit eſperé, & l'on s'aperçut peu aprés d'une ſenſible diminution de la fievre & des autres accidens qui l'accompagnoient. Le 21. le Roi ſe trouva la tête trés-libre, l'aſſoupiſſement ceſſa, & la fievre diminuant de plus en plus dans l'aprés midi, S. M. s'endormit le ſoir d'un ſommeil trés-doux qui dura neuf heures ſans interruption: de ſorte qu'Elle

s'éveilla le 22. ſans fievre & dans ſon état naturel. S. M. a été purgée depuis deux fois, & a gardé la chambre pendant trois jours, à cauſe d'un peu de foibleſſe qui lui étoit reſté. Cette maladie avoit cauſé de grands mouvemens à la Cour. On en étoit auſſi fort allarmé à *Paris*, & pour ce qui eſt des Provinces, on y a auſſi-tôt apris ſa convaleſcence que ſon indiſpoſition, la ſanté de ce jeune Monarque s'étant trouvée parfaitement rétablie le 26., & dans un auſſi bon état qu'on le puiſſe ſouhaiter. Mr. le Duc de Bourbon s'eſt bien trouvé des remedes de l'Abbé Perotin; le Comte de Baviere, qui a été à l'extrêmité, eſt hors de danger; & le Comte de Clermont a été attaqué d'une maladie que l'on croyoit être la petite verolle; ce qui n'a pas eu de ſuites.

V. Sur ce que les Medecins ont repreſenté au Roi que ſa derniere maladie avoit été cauſée par les fatigues qu'il avoit eſſuyées à la chaſſe, S. M. a reſolu de ſe moderer à l'avenir tant dans ſes exercices, qu'à la table, & à ſes autres plaiſirs. Elle a, dit-on, même prié Mr. le Duc de Bourbon de l'avertir lorſqu'Elle fera quelque choſe de préjudiciable à ſa ſanté; & ce Prince, comme Grand Maître de la Maiſon, a ordonné de ne rien aporter deſormais ſur la table du Roi qui ne ſoit aprouvé par Mr. Dodart ſon premier Medecin. Le 27. S. M. reçut les complimens de toute la Cour ſur ſa convaleſcence; le 28. Elle prit le divertiſſement de la promenade dans les Jardins de ce Château, & entendit dans ſa Chapelle la Prédication du Pere Quinquet. Il vient d'être ordonné par un Arrêt du Conſeil que les bornes placées devant l'Egliſe de *St. Denis*, qui avançoient ſur la Chauſſée, ſeront ôtées, nonobſtant l'opoſition du Curé de la Paroiſſe & des

Marguilliers, qui ſoutenoient ſur une prétenduë tradition, que l'enceinte qu'elles formoient, étoit celle d'un ancien Cimetiere. Le premier Mars on reçut ici par un Exprés dépêché de *Petersbourg*, la nouvelle imprévûë de la mort du Czar; & on aſſure que le Roi a declaré qu'il vouloit obſerver religieuſement la Traité d'Alliance conclu avec ce défunt Prince; de quoi S. M. a fait donner avis non ſeulement à l'Ambaſſadeur de Ruſſie qui fait ſa reſidence à *Paris*, mais auſſi à Mr. de Campredon ſon Envoyé à *Petersbourg*.

VI. Le Roi recommença le 2. & le 3. à prendre le divertiſſement de la chaſſe, & le 4. le Duc de Boüillon prêta le ſerment de fidelité ordinaire entre les mains de S. M. pour le Gouvernement de la Province d'*Auvergne*. Le 6. Dom Patricinio Lawles Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, eut une Audience particuliere du Roi; & le 8. on reçut de *Madrid* un Courier Extraordinaire avec des dépêches concernant le Congrés de *Cambrai*, que le Prince Regnant a, dit-on, reſolu de faire finir par un accommodement avec l'Empereur & le Roi de la *Grande Bretagne*. Le Marquis du Luc qui eſt le plus ancien Brigadier des Armées du Roi, a été pourvû d'un Regiment de Cavalerie vacant par la mort du Comte de Roye; & l'Abbé de Maupin du Prieuré de *St. Laurent* de *Lyon*. On croit que le Marquis de Prie qui vient d'être fait Conſeiller d'Etat militaire à la place du feu Marquis de Canillac, ſera fait Duc, afin que Madame ſon Epouſe puiſſe être placée auprés de l'Infante-Reine. Le Marquis de Fenelon eſt parti pour ſon Ambaſſade de la *Haye*, & le Comte de Cambis pour celle de *Turin*. Mr. Hop Ambaſſadeur des Etats Generaux, qui eſt allé faire un tour à la *Haye*, doit revenir ici pour

pren-

prendre ſon Audience de congé du Roi & des Princes & Princeſſes du Sang: ce Miniſtre ayant demandé & obtenu ſon rapel de L. H. P. Dom Loüis d'Acunha Ambaſſadeur de *Portugal* eſt ſur ſon départ pour ſe rendre en *Hollande*, ſur ce que l'Abbé de Livry a été rapellé de *Lisbonne*. On ne parle plus du depart du Duc de Richelieu pour la Cour de *Vienne*, quoique ſes Equipages ſoient prêts.

VII. *Paris*. Le Duc d'Antin Surintendant des Bâtimens du Roi, viſita dernierement l'Imprimerie Royale, qui eſt dans les Galleries du *Louvre*. On va démolir tout le dedans pour le rebâtir à neuf ſur le plan du fameux Architecte des Coſtes Inſpecteur General des Bâtimens de S. M.; & cette reparation coutera au moins 200. mile livres. On a nommé une Commiſſion pour faire la reviſion des comptes du Sr. Farges & de ſes aſſociez, au ſujet de la livraiſon des vivres pour les Troupes pendant la derniere Guerre avec l'*Eſpagne*; c'eſt Mr. d'Angervillers Intendant de cette Ville qui doit y préſider; Mr. Arnaud de Boile ſera le Raporteur, Mr. de Bonnelle Procureur General, & Mrs. Fortia, d'Harlay Conſeillers d'Etat, & Racinoux Maître des Requêtes, nommez Commiſſaires. Le 10. Fevrier on fit dans l'Egliſe des Theatins un ſervice ſolemnel pour le repos de l'ame du feu Marechal de la Feüillade auquel aſſiſterent pluſieurs Prélats, Ducs & Pairs & Marechaux de France; Meſdames de Coligni & de Seignelai ont remercié le Comte d'Aubuſſon à preſent Comte de la Feüillade des legs que le defunt leur avoit laiſſez par ſon Teſtament, & par cette mort la penſion de 40. mille livres que Mr. le Duc d'Orleans lui payoit pour le Gouvernement du *Dauphiné*, qu'il avoit cedé

à

à ce Prince, ſe trouve éteinte. Au commencement de ce mois, on regiſtra à l'Hôtel de Ville les ſommes que le feu Duc ſon Pere avoit employées à la conſtruction de la Place dite *des Victoires*, dont il avoit eu la direction. Mr. l'Archevêque de *Toulouze* qui eſt ici pour préſider à la prochaine Aſſemblée generale du Clergé, avoit fait preſſentir Mr. l'Evêque de *Pamiers*, qui eſt le plus ancien Evêque de la Province, & qui a par ſon Siége le droit de préſider à l'Aſſemblée Provinciale en l'abſence de l'Archevêque, pour le porter à s'en deſiſter de lui-même; mais ce Prélat ayant témoigné qu'il vouloit maintenir ſon droit, a reçu une Lettre de Cachet qui lui défend de s'y trouver. Le 11. l'Ancien Evêque de *Frejus* ſacra dans l'Egliſe de *St. Cyr* Dioceſe de *Chartres*, l'Abbé de Monaco Archevêque de Beſançon.

VIII. Les Etats de *Languedoc* qui étoient aſſemblez cette année à *Montpellier* ſe ſeparerent le 4. Fevrier, aprés avoir accordé au Roi une ſomme trés conſiderable. Le Clergé de *Rouſſillon* avoit refuſé de contribuer au payement de ce don gratuit, ſous prétexte de quelques clauſes contenuës dans la Bulle *in Cœna Domini*; mais l'affaire ayant été portée au Conſeil d'Etat, les Eccléſiaſtiques de cette Province n'en ont pas attendu la déciſion, & ſe ſont ſoumis au payement de leur cotte part. On aprend de *St. Malo*, que les Colonies Françoiſes en *Amerique* ont beaucoup ſouffert par les violens ouragans qu'il y a eu en ce Païs-là, & qu'il faudra pluſieurs années pour réparer le dommage qu'ils ont cauſé dans les plantations. On confirme que Mr. l'Abbé de Livry, Ambaſſadeur du Roi à *Lisbonne*, en partit le 24. du mois dernier, ſans avoir eu Audience du Roi de Portugal;

gal ; ſur ce que ce Prince avoit refuſé d'ordonner à Don Diegue de Mendoza, Secretaire d'Etat, de lui faire la premiere viſite, comme on prétend ici que cela s'eſt pratiqué à l'égard des autres Ambaſſadeurs ſes Prédeceſſeurs ; & que S. M. Portugaiſe, qui prétend, au contraire, que ces ſortes de viſites ne ſe ſont renduës que comme de particulier à particulier, a envoyé ordre à ſon Ambaſſadeur en cette Cour de ſe retirer. Le Duc de Valentinois eſt parti pour aller à *Monaco*, rendre viſite au Duc de ce nom, & amener enſuite ici ſa nouvelle Epouſe, qui eſt Fille de ce Prince.

IX. Le Carnaval a été ici fort triſte. Toute la joye étoit à *Marly*, & la Foire de *St. Germain* n'a jamais été ſi chetive. Le pain a diminué de prix dans cette Capitale par les ſoins & les attentions de Mr. le Duc de Bourbon, qui a fait diſtribuer 600. Muids de bled aux pauvres ; mais les autres denrées ſont toujours fort cheres. Le Maréchal d'Eſtrées a fait preſent aux Benedictins de l'Abbaye de *St. Martin des Champs* de ſa Bibliotéque, qui a déja été tranſportée dans leur Couvent, & le Roi a donné une nouvelle gratification de 100000. livres à l'Egliſe de *St. Sulpice*, pour être employez aux vitres de ſes fenêtres. On a découvert depuis peu une Mine de Charbon de terre derriere les murs des Chartreux de cette Ville, & l'on prétend qu'elle ſera aſſez abondante pour fournir tous les Ouvriers de *Paris*. On étoit fort allarmé de la maladie du Roi, & les eſprits n'ont été calmez que par les avis qu'a fait repandre Mr. d'Ombreval, Lieutenant General de Police, que S. M. étoit hors de danger. La liſte des perſonnes nommées pour former la Maiſon de la Princeſſe Doüairiere d'*Eſpagne*, veuve du feu Prince Don Loüis, a été renduë publique, ce qui confirme que cette

Prin-

Princeſſe eſt attenduë ici dans peu. Mr. le Duc de Nevers eſt nommé ſon premier Gentilhomme, le Duc de Liria ſon Majordôme, le Duc de Talard ſon premier Ecuyer, Mr. de Froulai, Evêque du Mans, ſon premier Aumônier, Mr. de Verton ſon premier Maître d'Hôtel, & le Pere du Trevoux Jeſuite, ſon Confeſſeur. Ses Dames du Palais, ſont les Princeſſes de Robec & de Bergues, la Ducheſſe de Nevers, les Marquiſes d'Arpajou, de Baufremont & de Nangis. Il eſt arrivé ici un Officier des Gardes du Duc de Lorraine, pour prier le Roi de lui remettre le nommé Daubonne, principal Directeur de la Compagnie de *Lorraine*, qui en a diverti les fonds, & qui fut dernierement arrêté par ordre de Sa Majeſté.

X. La Ville de *Bourdeaux* ayant fait repreſenter au Conſeil du Roi, que la grande quantité de Vignes qui ſont dans la Province de *Guyenne*, leur devenoit à charge depuis pluſieurs années, & ayant demandé qu'il leur fut permis d'en faire arracher une partie, il leur a été défendu de le faire, comme auſſi d'en planter de nouvelles à l'avenir. L'affaire des Reverends Peres Juſuites de *Rheims*, qui prétendoient être incorporez dans l'Univerſité de cette Ville, & qu'ils avoient fait évoquer du Parlement au Conſeil du Roi, y a été jugée, & ils ont été débouté de leur demande. Les Digues de l'Iſle de *Ré* ayant été rompuës par la violence de la Mer, & toute la partie Orientale de cette Iſle étant en danger d'être ſubmergée, le Roi a donné ordre de les réparer inceſſamment, & les fonds neceſſaires pour ces travaux ſeront pris ſur les Caiſſes Royales du Païs d'*Aunis*. Mr. le Duc de Bourbon a auſſi envoyé divers Ingenieurs dans quelques-unes des Places Maritimes qui ont été endommagées par les violentes tempêtes, pour

les

les faire remettre en état dés que le tems le permettra. On parle fort d'impoſer une Taxe ſur les revenus du Clergé dans toute l'étenduë du Royaume, & d'apliquer les deniers qui en proviendront à l'entretien des Communautez, Couvents, Hôpitaux, & Maiſons de pieté qui ſont dans la neceſſité, & qui ont été rüinées par les rembourſemens qui leur ont été faits en Billets de Banque, lorſqu'ils avoient cours. On va établir en cette Ville une Fabrique de Fer blanc, qui ſera auſſi beau que celui qu'on fait en *Allemagne*, & le projet en eſt aprouvé par Mrs. de l'Academie des Sciences. Le Sr. Ammonet eſt parti pour *Lion*, où le Roi lui a permis d'établir une nouvelle Manufacture de ſoye, S. M. lui ayant, dit-on, donné 150000. livres pour commencer cet établiſſement. Mr. le Lieutenant General de Police a fait afficher dans tous les quartiers de cette Ville, que ceux qu'on trouvera deſormais mandians dans les ruës de cette Capitale, ſeront brulez à la main par le Bourreau, & il eſt défendu ſous peine de mort, de s'oppoſer aux fonctions des Archers de l'Hôpital general.

XI. On travaille à tracer de nouveaux grands Chemins & des Chauſſées, pour rendre plus commode, & même abreger la communication de cette Ville avec les Provinces circonvoiſines. Le 6. Mars l'Ambaſſadeur & l'Envoyé de *Portugal* partirent d'ici pour la *Haye*, où ils doivent reſter juſqu'à nouvel ordre, ce qui confirme le rapel de l'Abbé de Livri de *Lisbonne*, & la Comteſſe de Bonneval, Epouſe du General de ce nom, eſt allée à la Cour de *Vienne*, pour implorer la clemence de l'Empereur en faveur du Comte ſon Epoux, qui eſt toujours priſonnier dans le Château de *Spielberg* en *Moravie*. On a recommencé à la

Tournelle l'examen du Procés criminel du Sr. de la Jonchere ; il y a actuellement plus de 100. perſonnes arrêtées pour cette affaire, & le 6. ſon Jardinier fut rompu vif à la *Grève*, pour avoir trempé dans l'aſſaſſinat du nommé Sandrier ſon Commis principal, dont lui même eſt accuſé : ce qui eſt un fâcheux préjugé pour lui. On s'attend de jour en jour que Mr. le Blanc, ci-devant Miniſtre de la Guerre, qui eſt toujours à *Vincennes*, ſera remis en liberté, ayant été déchargé par l'Arrêt du Parlement, dont nous fimes mention le mois dernier.

XII. On veut que le Clergé de *France* ne ſoit pas content du Concile que le Pape a convoqué à *Rome*, & qu'aucun Prélat François n'ira y aſſiſter. Le Cardinal de Noailles étoit paſſablement rétabli de ſa derniere maladie ; il avoit même paru en public, mais quelques indices d'apoplexie qu'il a eu, l'ont remis dans un état plus douteux qu'auparavant. Il court un bruit que Son Em. a reçu ordre de communiquer à la Cour toutes les Lettres qu'elle pourra deſormais écrire au Pape, & cela avant de les expédier, ce qui ne paroit gueres vraiſemblable. Le Cardinal de Polignac ſollicite toujours le Coadjutoriat de l'Archevêché de *Paris* ; & comme cette Eminence eſt à *Rome*, elle fait, dit-on, ſon poſſible pour porter le Pape à le demander pour elle au Roi. La Bulle d'explication tant attenduë n'eſt pas encore arrivée, & on dit qu'elle ne paroîtra qu'aprés la tenuë du Concile Romain ; du moins le St. Pere s'en eſt-il expliqué en ces termes. La Cour voudroit, à ce qu'il ſemble, engager S. S. à ne la pas lâcher, ſous prétexte qu'elle ne ſerviroit qu'à renouveller les broüilleries : on ne ſçait pas encore ſi le Pape donnera dans ce ſentiment. On commence à s'adoucir

doucir beaucoup à l'égard des exilez, dont quelques-uns ſont déja rapellez, ce que l'on dit être l'effet de quelques Lettres que S. S. a écrites au Roi, pour l'engager à les traiter plus favorablement. Le concert que l'on remarque entre le Pape & le Cardinal de Noailles, ne peut être plus parfait.

XIII. Il y a de grands projets dont on attend l'exécution, pour rétablir la confiance, & rendre l'argent plus abondant dans le Commerce. On parle de fixer le prix des Actions: d'autres veulent qu'on ſuprimera tout-à fait la Compagnie des *Indes*, ce qui acheve de détruire ſon crédit, & le papier baiſſe de jour en jour. Le 21. il ſe tint une Aſſemblée generale, dans laquelle on délibera ſi on établiroit une nouvelle Lotterie de dixiémes d'Actions, mais on ne décida rien là deſſus. Mr. Barême l'un des Directeurs, s'eſt démis de cet Emploi; & la Compagnie va reformer tous les Bureaux qu'elle avoit dans la ruë du *Bouloir*, & ne gardera que quatre Commis de ces Bureaux qui travailleront à l'Hôtel de la Compagnie.

Les Edits, Declarations & Arrêts du Conſeil d'Etat qui ont parus pendant le cours de ce mois de Fevrier, ſont,

Un Edit du Roi *portant création d'un ſixiéme Office d'Intendant de Finances.*

Les remontrances faites au Roi touchant les penſions accordées pendant la minorité & depuis la majorité du Roi, ont donné lieu à l'Arrêt du Conſeil d'Etat dont voici la teneur, & on compte par là épargner prés d'un million par an.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

LE *Roi étant informé que l'augmentation ſucceſſive qui a été faite au nombre des Pen-*

ſions, depuis ſon avenement à la Couronne, formé à preſent un objet de dépenſe aſſez conſiderable dans l'Etat, pour meriter la même attention de ſa part, qu'il a déja donné à toutes les autres parties de dépenſes; il lui a paru neceſſaire de prendre connoiſſance par lui même, de toutes celles qui ont été accordées pendant ſa Minorité, & des motifs qui y ont donné lieu; à quoi Sa Majeſté, voulant pourvoir, oüi le Raport du Sieur Dodun, Conſeiller ordinaire au Conſeil Royal, & Controlleurr General des Finances, Sa Majeſté étant en ſon Conſeil, a ordonné & ordonne, que tous ceux qui ont obtenu pendant le cours de ſa Minorité, des Penſions ou augmentations de Penſions, ſeront tenus de ſe pourvoir pardevant les Sieurs Secretaires d'Etat, chacun dans ſon departement, pour obtenir des Brevets de confirmation deſdites Penſions, aprés qu'ils auront repreſenté les motifs ſur leſquels ces graces leur ont été accordées, & que S. M. aura decidé de la validité de ces motifs; Et faute par eux d'avoir obtenu des Brevets de confirmation, ils ſeront privez des Penſions ou augmentations de Penſions qui leur ont été accordées, à l'exception neanmoins de celles de Mille Livres, & au-deſſous qui ont été données, tant aux Officiers des Troupes de terre qui ſont actuellement ſur pié, aux Officiers reformez qui avoient Commiſſion d'Officiers avant le 1. Janvier 1710., aux Officiers de Mer, & aux Veuves & Enfans d'Officiers Militaires, qu'aux Officiers de la Maiſon de S. M. & aux nouveaux Convertis, leſquel jouiront deſdites Penſions ou augmentations de Penſions de Mille Livres & au-deſſous, ſans prendre des Brevets de confirmation, S. M. les en ayant diſpenſez en vertu du Preſent Arrêt, qui ſera leu, publié & aſſiché, à ce que Perſonne n'en ignore. Fait au Conſeil d'Etat du Roi,

S.

S. M. y étant, tenu à Marly le 6. jour de Fevrier 1725. Signé, PHELYPEAUX.

Un autre Arrêt du 6. du même mois *qui declare exemptes des droits d'amortiſſement, les rentes ſur les Tailles créées au profit des Communautez, Seculieres & Regulieres, des fonds qui leur ont été rembourſez, ou qui leur ont été donnez pendant les années 1719. & 1720. de même que les rentes ſur l'Hôtel de Ville.*

Un autre de même date *portant défenſes de pourſuivre les Commis au Contrôle des Actes, pour repreſenter les Regiſtres dudit Contrôle; leur réitere les défenſes d'en donner communication; & ordonne qu'ils ſeront tenus de communiquer ceux des inſinuations.*

Un du 17. *qui nomme des Commiſſaires du Conſeil pour examiner les memoires, comptes & états du Sr. Fargez, ſes Commis & Commiſſionnaires au ſujet des aprovisionnemens des vivres & fourages dont ledit Fargez a été chargé, tant en qualité d'Entrepreneur que de Regiſſeur, à compter de l'année 1719. juſqu'en 1722.*

XIV. *Beauvais.* On a reçu de *Beauvais* une Lettre dont voici l'extrait, & que je place avec d'autant plus de plaiſir ici, qu'elle contredit une nouvelle qui s'étoit repanduë au ſujet de l'Evêque de ce nom, que l'on aſſure être fauſſe, & qui a été miſe dans nos Journaux. Elle eſt du 9. Fevrier.

„ C'Eſt à tort qu'on a publié dans les nouvelles
„ publiques que Mr. François de Beauvilliers
„ de *St. Agnan*, Evêque & Comte de *Beauvais*,
„ Vidame de *Gerfroy*, Pair de *France*, ſe ſoit re-
„ tiré dans un Seminaire, puiſqu'il continuë de
„ faire ſa reſidence dans ſon Palais Epiſcopal,

„ dont

„ dont il eſt Seigneur : il n'eſt pas vrai par con-
„ ſequent qu'il ait eu ordre de reſter dans ce
„ prétendu Seminaire. C'eſt auſſi ſans fondement
„ que l'on a repandu dans le public, que les
„ créanciers de ce Prélat partagent ſon bien. Il
„ ne doit tout au plus que cent mile francs, dont
„ il en a dépenſé 40. mile, pour paroître avec
„ honneur au Sacre du Roi ſon Maître, & com-
„ me il joüit de 50. mile livres de rente, cette
„ dette n'eſt nullement capable de déranger ſes
„ affaires, comme ſes ennemis l'ont publié mal
„ à propos &c.

Au reſte ne m'intereſſant nullement à ce que doit ou ne doit pas ce Prélat; ſi ce qui en a été dit eſt une calomnie, ceci pourra ſervir à deſabuſer ceux qui avoient pû prendre de mauvaiſes impreſſions contre lui. Je ne cherche que la vérité, & ne donne que dans ce qui peut rendre ces memoires fideles, ſans aucune paſſion ni prévention pour quoi que ce ſoit.

XV. *Metz.* Madame de Druy qui a été nommée par le Roi Abbeſſe du Chapître de *Ste. Marie* de *Metz*, prêta le 24. Fevrier Serment de fidelité au Parlement, & fut reçuë & inſtallée le 26. dans ſa nouvelle Dignité avec beaucoup de ſolemnité. Elle eſt fille du Marquis de Druy, tué à la Bataille de la *Marſaille*, pour qui le Roi avoit créé la Charge de Major-General de la Gendarmerie, & Niece du feu Comte de Druy Lieutenant General & Commandant pour le Roi pendant la derniere Guerre à *Luxembourg*. Cette Dame eſt d'un merite infini, & d'une vertu exemplaire.

XVI. *Lorraine. Nancy.* On ne peut rien ajouter à la magnificence & au bon goût des fêtes qui ſe ſont données à *Luneville* pendant le Carnaval:

naval : elles meriteroient une deſcription particuliere, ſi ce Journal pouvoit la contenir. Un des derniers jours gras L. A. R. envoyerent à *Nancy* les Princes du Sang, l'Academie, & pluſieurs Seigneurs pour y voir la Comedie qui fut repreſentée par les Comediens de la Cour, ſur le grand Theatre qui certainement eſt un des plus beaux de l'*Europe*, & toutes les décorations qui ſont d'une magnificence ſans égale, changerent à chaque Acte. Il y eut enſuite un grand Souper & Bal au Palais, où tous les notables Bourgeois de la Ville furent invitez.

XVII. Si-tôt que S. A. R. fut informée que le nommé Daubonne, Directeur de la Compagnie de *Lorraine*, avoit été mis à la *Baſtille* à *Paris*, elle envoya ordre à Mr. de Rolinville, ſon Reſident à la Cour de *France*, de faire compter 100. Loüis d'or à celui qui l'avoit arrêté. L'Abbaye de *Letanches* Ordre de *Cîteaux*, vacante par la mort de Madame de Tavagny, dont nous fimes mention le mois dernier, vient d'être remplie par Madame de Pointe Profeſſe de la même Maiſon, qui eſt ſituée prés de *Neufchâteau* en *Lorraine*, & dans laquelle on ne reçoit que des Filles Nobles. Cette Dame fut unanimement éluë par la Communauté le 22. Fevrier dernier, & eſt d'une Famille diſtinguée du *Comté de Bourgogne*, d'une vertu exemplaire, & trés-digne de ſucceder à celle qu'elle remplace. On a eu avis de *Rome* que le Pape avoit fait Archevêque de *Ceſarée in partibus*, Mr. Sommier, Conſeiller Prélat en la Cour Souveraine de *Lorraine*, Camerier d'Honneur, & Prélat Domeſtique de S. S. Il eſt Auteur d'un Traité dogmatique de la Religion, qui eſt aſſez eſtimé. Le Sr. Pere a auſſi fait expedier *gratis* les Bulles de l'Abbaye de *Senones* en *Lorraine*, pour le Pere Petitdidier,

didier, Religieux Benedictin, dont l'expedition avoit été ſuſpenduë juſqu'à preſent; & cela en conſideration de ce qu'il eſt l'Auteur du Livre intitulé *Traité de l'Autorité & de l'Infaillibilité des Papes*, qui a fait beaucoup de bruit, & imprimé à *Luxembourg* chez André Chevalier, chez lequel il s'en trouve encore quelques exemplaires.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ALLEMAGNE, & en TURQUIE depuis le mois dernier.

I. *Conſtantinople.* Voici ce qui s'eſt paſſé en cette Ville depuis l'arrivée de Mr. d'Andrezel Ambaſſadeur de *France* à la *Porte*, qui eſt venu relever le Marquis de Bonac. Il y a des particularitez dans cette relation dont on ſera bien aiſe d'être informé, & aſſez curieuſes pour ceux qui ne ſçavent pas l'étiquete de cette Cour.

LEs Vaiſſeaux du Roi le *Solide* & la Fregate la *Loire*, commandez par Mr. *Beauquaire* arriverent à *Conſtantinople* le 13. Septembre dernier. Le Vicomte d'*Andrezel*, que Sa Majeſté Très-Chrêtienne a nommé pour ſon Ambaſſadeur à la *Porte-Ottomane*, débarqua du *Solide* le même jour, aprés avoir donné & reçu les Saluts ordinaires de Canon & de la Mouſqueterie, & alla enſuite au Palais de *France*, avec un Cortege de 100. Chevaux, dont le Grand Vizir en avoit envoyé 50. à la Marine, & 40. *Cafetans*. Il fut reçu avec tout l'accuëil qu'il pouvoit attendre du Marquis de *Bonac*, qu'il va remplacer dans cette Ambaſſade:

il

il reçut auſſi les complimens de tous les Miniſtres des Puiſſances Etrangeres & de ceux de la *Porte*. Les conjonctures de ſon arrivée ont été trés-agreables par la Nouvelle que les Turcs reçurent dans ce tems-là de la priſe d'*Amadam*, ſur la Frontiere de *Perſe*, qui a donné lieu à de grandes rejoüiſſances, dans leſquelles, ſur la notification qui en fut faite à Mrs. d'Andrezel & de Bonac par le Grand Vizir, les Vaiſſeaux du Roi firent des Salves de leur Artillerie, qui répondirent à celles du Serail, de l'Arſenal & de tous les Forts, ce qui a fait beaucoup de plaiſir au Grand Seigneur. Ce fut une occaſion dont Mr. de *Beauquaire* ſe ſervir à propos, pour marquer ſa reconnoiſſance au Grand Vizir, des rafraichiſſemens envoyez de ſa part aux Vaiſſeaux de S. M. par un Aga avec grande pompe & ceremonie. Le 10. d'Octobre Mr. d'*Andrezel* eut Audience du Grand Vizir, dans laquelle il reçut tous les honneurs dûs au Caractere d'Ambaſſadeur de S. M. On accorda par une diſtinction particuliere aux Officiers des Vaiſſeaux du Roi 12. *Kerckes*, qui eſt un longue Robe avec de courtes manches que portent les principaux Officiers militaires, outre 10. *Caſetans* qu'ils eurent dans le nombre de 40. que le Grand Vizir avoit fait diſtribuer. Le Marquis de *Bonac*, pour procurer ces *Kerckes*, dont on n'avoit point encore oüi parler dans aucune premiere Audience d'Ambaſſadeur, s'eſt ſervi de l'exemple de Mr. de *Camilli*, lors qu'il ramena de *France Mehemet Effendi*, en faveur duquel le Grand Vizir, lorſque Mr. de *Camilli* le vint voir avec les Officiers des Vaiſſeaux de S. M. voulut lui marquer ſa reconnoiſſance de l'honneur que le Roi avoit fait à l'Ambaſſadeur de la *Porte*, en faiſant préſenter auſdits Officiers 10. de ces *Kerckes*

Mr. d'*Andrezel* eut en ſon particulier un *Cafetan* d'une Etoffe trés-riche. Le 17. Octobre le Comte de *Ligondez* Capitaine en ſecond du Vaiſſeau du Roi le *Solide*, & Mr. *Le Vaſſeur de Villebranche*, Commiſſaire à la ſuite de l'Eſcadre, allerent dans le Canot de ce Vaiſſeau à l'Echelle de *Topana*, à 4. heures du matin, pour y recevoir Mr. d'Andrezel, qu'ils débarquerent à la clarté des flambeaux du côté de *Conſtantinople*, pour ſon Audience du Grand Seigneur. Un quart d'heure aprés ils y trouverent les Officiers & Gardes de la Marine, toute la Maiſon de Mr. l'Ambaſſadeur, & les Nationaux qui attendoient Mr. d'Andrezel, un *Chiaoux Bachi*, nommé *Bequer Aga*, qui y étoit de la part du Grand Seigneur pour le recevoir & l'accompagner au Serail. Il y avoit des chevaux pour tout le Cortege, ſur leſquels on monta. Les Valets de pied étoient à la tête avec des flambeaux. Mr. d'Andrezel, ſes deux fils & le Chiaoux Bachi marcherent aprés: enſuite Mr. Belin, Chancelier ou premier Secretaire de l'Ambaſſade portant la Lettre du Roi : Mr. de Beauquaire ſuivoit avec tous les Officiers & Gardes de la Marine, qui prirent la droite, chacun ſuivant ſon rang d'ancienneté, la gauche étoit compoſée des Parens & autres Gentilshommes de la Suite de Mr. d'Andrezel, & les Marchands François à la queuë. La Marche fut de prés d'une heure, dans cet ordre par un tems pluvieux. Le *Chiaoux Bachi* ayant apris que le Grand Vizir *Ibrahim* Pacha ne s'etoit pas encore rendu chez le Grand Seigneur, pria Mr. d'*Andrezel* de s'arrêter dans une petite Maiſon, à une portée de fuzil des Cours du Serail : il y fit prendre du Caffé, & aprés avoir fait ſa Priere, on reprit la marche juſqu'à la porte de la dernier Cour, où

il

il fallut deſcendre de cheval pour la traverſer à pied. On entra auſſi-tôt dans le Divan au nombre de 15. perſonnes. Le Grand Vizir qui étoit aſſis dans le fond, fit aſſeoir Mr. d'Andrezel dans un coin du Divan: Toute ſa Suite reſta debout. A la droite du Vizir étoit aſſis le Capitan Pacha, nommé *Mehemet* Pacha, & un Vizir à trois queuës nommé *Achmet* Pacha, Gendre du Grand Seigneur, & à la gauche étoient les deux Kadileſquiers de *Natolie* & d'*Europe*, nommez *Beker* Effendi & *Damada* Effendi. Les deux Bancs ou Sopha des côtez étoient occupez, ſavoir celui de la droite par *Niſangi* Pacha, Vizir à 3. queuës, & le Banc de la gauche étoit occupé par les Rays Effendi & Teftedar, nommez *Mehemet* & *Achmet* Effendi. On fit entrer dans l'inſtant tous ceux qui devoient être jugez, Hommes ou Femmes qui venoient les uns aprés les autres preſenter leurs Placets ou Requêtes à leurs Commiſſaires-Rapporteurs qui les liſoient ou les laiſſoient lire au Grand Vizir, lequel mettoit ſa déciſion au bas de chaque Requête, & renvoyoit les Parties: le Grand Vizir en expedia cettainement plus de 100. dans moins d'une heure, & avec beaucoup de facilité. La Juſtice ainſi renduë, on porta aux pieds du Vizir quantité de Bourſes d'argent, qu'on rangea en pile, pour faire les payemens des Janniſſaires, des Gibigi, des Canoniers, des Paphis, des Boſtangis, &c. On aſſure qu'il y en avoit pour plus de 1800. mille livres: il eſt vrai qu'il y avoit 5. mois que les Troupes n'avoient été payées. Lorſque toutes les Bourſes furent rangées, on en prit de pluſieurs piles une, que l'on renverſa en preſence du Grand Vizir, & qu'on lui porta enſuite pour verifier ſi les Eſpeces étoient de bon alloi. Cette verification faite, on com-

mença à faire le payement par les Janniſſaires. Pour lors le Lieutenant du Janniſſaire Aga entra, baiſa le bas de la Veſte du Grand Vizir, & ſe rangea dans un coin, ſe tenant de bout juſqu'à ce que tous les Janniſſaires fuſſent payez, ce qu'on fit Compagnie par Compagnie, les Capitaines à leur tête. Le payement fini, cet Officier General des Janiſſaires alla encore baiſer le bas de la Veſte du Grand Vizir, & ſe retira enſuite aſſez vite. Le Chef des Grenadiers, nommé Gibigi Bachi, entra auſſi pour voir payer ſa Troupe & fit la même ceremonie, mettant un genoüil à terre, en entrant & ſortant: autres firent la même choſe. Le payement dura les environ 3. heures. On ſervit enſuite 4. Tables pour dîner dans le Divan. A la premiere Table étoit le Grand Vizir & Mr. d'Andrezel, à la ſeconde étoitent le Capitan Pacha, le ſecond Vizir, Mrs. de Beauquaire, de Ligondez, de la Chaize & Mr. de Ville-Blanche. La 3. Table étoit remplie par le Troiſiéme Vizir, Mylord Garliez, les Enfans & le Couſin de Mr. d'Andrezel, & Mr. le Chevalier de *Pioſains*, Lieutenant de Vaiſſeau. La 4. étoit deſtinée pour les deux Cadileſquiers ſeuls. On ne fut pas plus d'une bonne demi heure à Table: on y ſervit plus de 60. Plats les uns aprés les autres. Le Capitan Pacha excitoit toujours à manger; le Grand Vizir envoya même pluſieurs Plats de ſa Table à celle du Capitan Pacha. La boiſſon étoit de Sorbec, & les cuilliers pour manger étoient d'Ecaille. Aprés le Dîner, Mr. d'Andrezel ſortit du Divan, & fut conduit avec ſa ſuite ſous un Periſtile, où les Caffetans furent donnez. On attendit que le Grand Vizir & ſes deux Lieutenans fuſſent entrez chez le Grand Seigneur. En entrant dans la Chambre d'Audience, où étoit Sa Hauteſſe, Mr. d'Andrezel

drezel aprés l'avoir ſaluée, la complimenta au nom du Roi, & lui dit en François le ſujet de ſon Ambaſſade : le compliment fini on lui fit faire une inclination de tête, & à toute ſa Suite, qui étoient tenus par deſſous les bras par des Capigi Bachi. Le Premier Drogman de la Porte, nommé *Giga Maurocordato*, Frere du Prince de *Valachie*, avoit repeté en Turc le commpliment de Mr. d'Andrezel. Durant cette Audience, le Grand Seigneur étoit aſſis ſur un Trône en forme de Lit à 4. Colonnes, enrichi d'une infinité de Pierreries, tenant ſes mains ſur ſes genoux, & ayant auprés de lui ſon Sabre, poſé ſur un riche Carreau : Le Grand Vizir étoit vis-à-vis du Sultan avec ſes deux Lieutenans derniere lui : Les 4. fils du Grand Seigneur, âgez depuis 6. juſqu'à 15. ans, étoient debout contre une fenêtre au pied du Trône. Le Grand Seigneur parut fort content du compliment. Au ſortir de cette Audience, Mr. d'Andrezel & ſa Suite à cheval reſterent dans la premiere Cour, pour voir defiler les Janniſſaires & les autres Troupes, ce qui dura plus d'une heure. On retourna enſuite à la Marine, dans le même ordre qu'on étoit venu. Il y avoit à cette Porte un Détachement de Janniſſaires. On traverſa par mer de *Conſtantinople* à *Topana*. Le *Solide* & la *Loire*, étoient pavoiſez de Pavillons & de Flammes ; le *Solide* ſalua Mr. d'Andrezel de 21. coups de Canon, & la *Loire* de 19. Les Batimens Marchands François firent la même choſe ſuivant leur portée. Mrs. de Beauquaire, le Vaſſeur de Ville-Blanche, le Comte de Ligondez, & Mrs. de la Chaize & le Chevalier de Pioſains furent auſſi preſens à l'Audience du Sultan. Le Grand Seigneur ayant fait faire à la pointe de ſon Serrail de grandes rejoüiſſances pour la priſe d'*Erivan* &

la

la défaite d'un General Perſan, qui avoit voulu ſurprendre la Ville de *Teffis*. Le Grand Vizir envoya à Mr. d'Andrezel un Aga, pour l'informer de cet heureux ſuccés, & pour le prier de donner quelques demonſtrations publiques de joye, telles que le Grand Seigneur les attendoit de l'ancienne amitié entre les deux Empires, & dont il avoit vû avec plaiſir des marques à l'occaſion de la Ville d'*Amadam*. Il y eut à cette occaſion de grandes illuminations, Feux d'artifices, Attaques ſur mer, de petites Forteresſes de bois, conſtruites ſur des Bateaux plats, par des Chaloupes fort ornées de Pavois & de Banderolles, Combats navals, Muſiques, Danſes & Maſcarades. C'étoit au bruit d'un grand feu d'Artillerie, tant du Serrail de *Topana* & des Forts, que des 4. Vaiſſeaux de Guerre & de 6. Galeres qu'on avoit fait deſcendre du fond du Port pour moüiller vis-à-vis le Serrail. Les Vaiſſeaux du Roi ſe diſtinguerent par des Salves réiterés. Mr. de Beauquaire & de Marandé avoient ordonné des Illuminations de Lampions placez aux Hunes, & à toutes les Vergues, & des Lanternes diſpoſées avec ſimetrie le long des Lices, aux Prouës & aux Poupes; mais ce qui plut davantage au Grand Seigneur, en le ſurprenant agreablement, ce fut lors qu'il s'apperçut le ſecond jour d'une grande lueur qui ſembloit ſe promener en dedans & autour des Vaiſſeaux: C'étoient 2. ou 300. Matelots & Soldats chacun avec une Bougie à la main, qui au ſon du Tambourin & des Fifres couroient le long des Lices en danſant. Le Grand Vizir envoya des Turcs & un Eunuque noir du Serrail, (ſans doute par ordre du Grand Seigneur) pour voir de plus prés ce que c'étoit que cette lumiere ambulante. Mrs. les Commandans tinrent une groſſe Table,

où

où non ſeulement Mrs. d'Andrezel & de Bonac, & les François, mais encore les Miniſtres Etrangers, & même des Turcs de diſtinction, attirez par la nouveauté du Spectacle, prirent leur part de la bonne chere, quittant la vuë du Feu d'Artifice du Grand Seigneur pour venir entendre le ſon du Tambourin & autres Inſtrumens des Matelots; avec leſquels ils ſe faiſoient un plaiſir de crier, *Vive le Roi.* Le 28. Octobre le Grand Seigneur voulant encore rencherir ſur les Illuminations des ſoirs précedens, fit raſſembler tous les Caïques, à 2. lieuës dans le Canal, au nombre de plus de 5000. tous éclairez avec des Lampions, qui marchoient en ordre & par diviſion. Ils vinrent tous ſe rendre, aprés avoir defilé devant Sa Hauteſſe pour occuper le vuide entre ſes Vaiſſeaux & ſes Galeres. Ces Feux flottans firent le plus bel effet qu'on puiſſe voir. Mr. d'Andrezel fit auſſi illuminer les Galeries & la Porte du Palais de *France*, où ſes Janiſſaires préſentoient à tous les paſſans du Caffé, des Pipes, & les faiſoient repoſer ſur des *Sophas* ou Siéges préparez exprés. Ces attentions de la part de Mr. d'Andrezel & de Mr. de Beauquaire ont attiré beaucoup de conſideration à la Nation Françoiſe parmi les Turcs, qui ne rencontrent plus aucun François, ſans lui dire, *Benin doſtum teni*, c'eſt-à dire, *vous êtes mon veritable Ami*: ce qui eſt le plus grand témoignage d'amitié & de conſideration que l'on puiſſe donner parmi les Turcs.

II. *Allemagne. Vienne.* Le premier Fevrier l'Empereur à l'iſſuë d'un Conſeil d'Etat, donna avec les formalitez uſitées l'inveſtiture du Duché de *Montbelliard* au Duc de Wirtemberg, en la perſonne du Baron de Schutz & de Mr. Kleibert Miniſtres Plenipotentiaires de ce Prince. La Cour

ne

ne paroit pas ſatisfaite des conditions jointes aux offres du St. Siége pour le libre paſſage des Troupes Imperiales par l'Etat de l'Egliſe ; on a envoyé ordre au Cardinal Cinfuegos à *Rome*, de declarer à S. S. que l'Empereur ne prétendoit pas qu'on regardât ce libre paſſage comme une conceſſion, mais comme une obligation, & la même choſe a été inſinuée ici au Nonce. Ce contretems a fait ſuſpendre la reſtitution de *Comachio* dont l'évacuation ne ſe fera qu'aprés que toutes choſes auront été reglées de maniere à ne point ſouffrir d'interpretations équivoques. La derniere concluſion qui a été priſe par le Conſeil de l'*Empire* par raport à la ſucceſſion du Duché des *Deux-Ponts*, eſt, dit-on, favorable au Prince de Birkenfeld, & quoique les Miniſtres de l'Electeur Palatin & du Prince de Sultzbach ayent proteſté contre, on ne doute pas que cette déciſion n'ait lieu. Le Duc de Reſwich a preſenté une nouvelle déduction touchant ſon droit à la ſucceſſion du Duché de *Ploën*, dont il n'a pas encore été mis en poſſeſſion : le Conſeil de l'*Empire* venant au contraire de rendre une Sentence contre lui, par laquelle il eſt cité préalablement de comparoître, ſous peine, en cas de refus, d'être condamné par contumace ſelon les Loix de l'*Empire*.

Il ſe tint le 5. un Conſeil d'Etat en preſence de l'Empereur qui admit enſuite diverſes perſonnes à ſon Audience. On dit toujours que la Sereniſſime Archiducheſſe Gouvernante des *Païs-Bas Autrichiens*, partira pour s'y rendre au plûtard à la fin du Printems prochain ; & dés que le Comte de Daun aura reglé les affaires politiques & militaires, & fait les diſpoſitions neceſſaires pour ſa reception. Cette Princeſſe ſe fait informer exactement de ce qui concerne ſon nouveau Gouverne-

ment,

ment, & les mœurs des peuples qui lui ſont confiez, afin d'en avoir une connoiſſance parfaite lors qu'elle ſe rendra à *Bruxelles*. Le 6. le Prince Joſeph de Lichtenſtein Conſeiller du Conſeil Privé de l'Empereur, donna dans ſon Palais une des plus ſuperbes fêtes qu'on ait vû depuis long-tems. Aprés le Feſtin, où ſe trouverent l'Envoyé de *Tripoli*, & les plus grands Seigneurs & Dames de la Cour, il y eut Bal & Maſcarade compoſée de la principale Nobleſſe, tous en habits d'une magnificence ſi extraordinaire, que cet Envoyé ne pouvoit ſe laſſer de l'admirer. Il remarqua entr'autres un Maſque qui avoit pour plus de trois cens mile florins de pierreries. Tous les Seigneurs & Dames qui parurent maſquez à cette fête, ſe firent premierement voir dans l'apartement de l'Imperatrice, où l'Empereur ſe trouva auſſi. Le Prince Maximilien de *Hannover* Frere du Roi de la *Grande-Bretagne*, a eu une violente attaque d'apoplexie: il avoit auſſi-tôt perdu la parole, mais il en eſt revenu par les prompts ſecours qu'on lui a donnez, & on le croit à preſent hors de danger. Cependant S. A. S. a fait ſon Teſtament, par lequel elle fait ſon heritier univerſel le Prince de Beweren; elle legue aux RR. PP. Jeſuites de *Vienne* ſa vaiſſelle d'argent, & aux pauvres le gros capital qu'elle a ſur la Banque de cette Ville. Le General Comte de Rabutin, aprés avoir pris congé de la Cour, & reçu ſes inſtructions, partit le 11. à dix heures du ſoir pour ſe rendre à *Berlin*, où il va reſider en qualité d'Envoyé extraordinaire de S. M.

III. Le 13. jour du Mardi gras on donna à la Cour la grande fête ordinaire apellée *Wirtzſchafft:* la Maſcarade repreſentoit une Nôce de Village; il y eut Bal, & enſuite une ſplendide collation, par

par laquelle furent terminez les plaiſirs du Carnaval. Le 17. à l'iſſuë de la Meſſe, l'Empereur accompagné du Prince Hereditaire de *Lorraine*, alla chaſſer au Lievre du côté de *Simmering*. Le 19. il y eut Conſeil d'Etat, & le 20. S. M. prit encore le divertiſſement de la chaſſe aux environs de *Neydorf*. On aſſure que l'Empereur, à la requiſition du Miniſtre de *Ruſſie*, a conſenti de nommer une Commiſſion compoſée de perſonnes des deux Religions, pour tâcher d'accommoder à l'amiable l'affaire de *Thorn*, & que S. M. Imp. a envoyé ordre à ſon Miniſtre à *Dreſde* de conferer là deſſus avec ceux des Puiſſances Proteſtantes. On a auſſi établi une Commiſſion, dont le Comte d'Althan a été fait Préſident, pour la reduction des Troupes Nationnales de *Païs-Bas Autrichiens*, que l'on a reſolu de mettre ſur le pied Allemand; en formant deux Regimens des ſept qui ſont actuellement ſur pied : la Cour prétendant par là faire une épargne conſiderable. Comme l'Evêque d'*Aichſtat* Suffragant de *Mayence*, eſt fort avancé en âge, on parle de lui nommer un Coadjuteur; & il y a deux prérendans à cet Evêché qui donne titre de Prince de l'*Empire*, ſçavoir le Prince de Saxe Neuſtad, & le Prince Theodore de Baviere Evêque de *Ratisbonne*; le premier eſt recommandé par le Roi de *Pologne*, & le ſecond par l'Electeur de Baviere ſon Pere, mais l'Empereur ne s'eſt encore declaré en faveur d'aucun. Le Gouvernement de *Briſack* va, dit-on, être donné au General Brawn, & celui de *Belgrade* au Comte de Trautſon. Le Comte Erdeodi Evêque de *Neutra* avoit prêté le Serment ordinaire pour la Charge de Chancelier du Royaume de *Hongrie*; mais ne pouvant en faire les fonctions à cauſe de ſes infirmitez, il s'en eſt démis avec l'agré-

grément de l'Empereur, & S. M. en a diſpoſé en faveur du Comte d'Eſterhaſi Evêque de *Veſprin*. Le 24. on reçut par un Exprés dépêché de *Petersbourg* la nouvelle inopinée de la mort du Czar de *Moſcovie*.

IV. Il paroit un Ecrit fort ample de la part du Duc des *Deux-Ponts*, par lequel ce Prince declare entr'autres, que c'eſt à la requiſition que les Troupes Palatines ſont entrées dans ſes Etats, cependant bien des gens croyent que cette declaration toute authentique qu'elle eſt, ne pourra préjudicier au droit de ceux qui ont de legitimes prétentions ſur ce Duché. La Comteſſe de Bonneval eſt arrivée ici de *Paris*, pour intercedeer auprés de l'Empereur, & ſolliciter la grace du Comte ſon Epoux, & on prétend que ce General a déja obtenu la permiſſion de venir à la Cour lorſque le terme de ſon arrêt ſera fini. Un Courier arrivé dernierement d'*Italie* a raporté que les Troupes Imperiales évacuerent le 20. Fevrier la Ville de *Commachio*, & la remirent au Commiſſaire nommé par le Pape pour en prendre poſſeſſion. On en ſera plus préciſément informé le mois prochain. L'Abbé Sylva eſt revenu de *Varſovie*, & a fait raport aux Miniſtres du ſuccés de ſa Commiſſion. Le 24. Fête de *St. Matthias*, & le 25. ſecond Dimanche du Carême, L. M. Regn. tinrent Chapelle publique au Palais, accompagnez des Chevaliers de la Toiſon d'or, du Nonce du Pape, & de l'Ambaſſadeur de *Veniſe*. Le 26. l'Empereur accompagné du Prince Royal Her. de *Lorraine*, alla chaſſer du côté de *Hiennesſtorf*, & l'Imperatrice avec les deux Archiducheſſes Leopoldines, alla faire ſes devotions devant l'image miraculeuſe de la Ste. Vierge à *Jetſing*, à une lieüe de cette Capitale. Les Puiſſances Proteſtantes

tes continuent de faire grand bruit pour l'affaire de *Thorn*. Elles ont toutes adreſſé leurs repreſentations à ce ſujet à l'Empereur ; mais on ignore encore quel parti la Cour prendra. On s'attend bien que S. M. dont la ſageſſe & la prudence ſont connuës & reſpectées de toute l'*Europe*, calmera les eſprits, & interpoſera ſa puiſſante mediation, ou ſon autorité, de maniere qu'elle n'aura aucune des ſuites fâcheuſes dont on eſt menacé. Quelques Lettres particulieres portent que huit Evêques d'*Allemagne* qui relevent immediatement du St. Siége, ont été invitez par le Pape à ſe trouver au Concile qui doit ſe tenir à *Rome*.

V. *Palatinat. Manheim.* La Cour continuë de faire ſa réſidence en cette Ville. Le 2. Fevrier étant l'Anniverſaire de l'inſtitution de l'Ordre de *St. Hubert*, l'Electeur créa quatre nouveaux Chevaliers, qui ſont le Prince Erneſt-Frederic de Saxe-Ilburghauſen, un Prince de Birkenfeld, un Prince de Holſtein Beck, & un Prince de la Tour & Taxis, Fils du General des Poſtes Hereditaires de l'*Empire*. Les plaiſirs du Carnaval ont été ici fort grands. Le Margrave de Bade-Dourlach, qui étoit venu pour y prendre part, eſt retourné dans ſa Réſidence ; mais l'Electeur de Treves & le Prince Henri de Heſſe-Darmſtat ſont reſtez ici juſqu'au 3. Mars, que S. A. S. E. partit pour ſe rendre à *Coblentz*.

VI. *Pruſſe. Berlin.* On a reçu ici la triſte nouvelle de la mort du Czar, qui arriva le 8. à *Petersbourg*. Le Roi & la Reine, qui ſont encore à *Poſtdam*, y ont pris un deüil de 3. mois, & tous les Colleges ont eu ordre de faire la même choſe. La grande attention de la Cour eſt à preſent l'affaire de *Thorn*, & le Baron de Bullou a été envoyé à *Dreſde*, pour y exécuter une Commiſſion

de

de S. M. à ce ſujet auprés du Roi de *Pologne*. Le Comte de Fenkenſteyn, Lieutenant General, & Grand Maître d'Hôtel du Prince Royal, a été fait par S. M. Chevalier de l'*Aigle noir*.

VII. *Cologne*. L'Electeur eſt toujours à *Munich* à la Cour de l'Electeur ſon Pere, & n'eſt attendu dans ſes Etats qu'aprés Pâques. Les eaux du Rhin ſont ſi baſſes, que les Bateaux ont peine à remonter ce Fleuve; ce qui interrompt le Commerce, & cauſe beaucoup de tort dans les Païs circonvoiſins.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en POLOGNE, & dans le Païs du NORD depuis le mois dernier.

I. *Pologne. Varſovie*. L'abſence de la Cour qui eſt retournée à *Dreſde*, fait qu'il ne ſe paſſe rien ici de fort remarquable, toutes les affaires étant ſuſpenduës. Suivant quelques Lettres, on aprend que les Grands ont pris la reſolution en plein Senat d'augmenter les Troupes de la Couronne, & travaillent à apaiſer les diviſions inteſtines du Royaume, pour ſe réünir contre les menaces des Princes Proteſtans, qui demandent raiſon de l'exécution de *Thorn* avec aſſez de hauteur. Ce qui augmente ici la défiance, eſt, que l'on eſt informé que les Troupes Ruſſiennes ſont en marche vers la Frontiere, & que pour prétexter une rupture, la Cour de *Ruſſie* parle de faire revivre ſes prétentions ſur la *Courlande*, & ſur la Ville de *Dantzich*, qu'il y a longtems qu'elle cherche de ſouſtraire à la protection de la *Polo-*

gne.

gne. Les mouvemens du Roi de *Pruſſe* ne cauſent pas moins d'inquiétudes, & le Grand General a, dit-on, envoyé ordre au General Ribinski, de marcher avec ſix Regimens du côté de *Dantzich*, ſur l'avis qu'on a reçu que les Troupes Pruſſiennes étoient en marche de ce côté-là.

II. Le 6. Fevrier le Primat du Royaume, qui eſt venu faire un tour en cette Ville, reçut un Exprés dépêché de *Dreſde*, avec une Lettre écrite de la propre main du Roi, & la copie de diverſes repreſentations faites à S. M. contre la Sentence du Tribunal Aſſeſſorial renduë contre ceux de *Thorn*, qui eſt regardée par les Puiſſances Proteſtantes, comme une infraction au Traité d'*Oliva*. On dit que le Primat ayant fait lecture de tous ces Ecrits en preſence de pluſieurs Senateurs, leur dit: „ Que le Traité d'*Oliva* lui étant fort „ bien connu, on n'y trouveroit rien qui tendit à „ déffendre la punition des Rebelles, des impies, „ & des profanes de l'Egliſe de Dieu & de ſes „ Saints, tels qu'avoient été les Habitans de *Thorn*; „ qu'ainſi il ne ſçavoit d'autres meilleures repon„ ſe à donner, ſinon, *Aprenez à être plus ſages* „ *à l'avenir*; que quant aux menaces des Proteſtans, ils n'avoient qu'à aller leur train, & que „ les Polonois eſperoient que Dieu les aſſiſteroit „ dans la défenſe de ſon honneur, & beniroit leurs „ Armes.

Le 18. ce Prélat partit pour ſe rendre à *Gneſne*; il ne paroit, dit-on, pas fort allarmé, non plus que la Nobleſſe, des menaces qu'on fait à la Nation, & ſans repondre en détail à tous les divers Ecrits qui ont paru au ſujet de l'affaire en queſtion, on fait toutes les diſpoſitions neceſſaires pour bien recevoir ceux qui troubleront la tranquilité du Royaume. Les Officiers abſens de

leurs

leurs Regimens ont reçu ordre de s'y rendre, & le Primat a envoyé des Lettres circulaires dans tous les Palatinats, pour les engager à donner leur conſentement à une Capitation, dont le Clergé même ne ſera pas exempt, & dont le provenu ſera employé à la défenſe du Royaume. Telle eſt la ſituation des affaires en ce Païs. C'eſt un orage qui ſe forme, & l'éclat en ſeroit à craindre, ſi on n'eſperoit en la puiſſante médiation du Grand Prince qui tient ſi glorieuſement les rênes de l'*Empire*. Au reſte ſans me mêler de faire ici le Politique, il me ſera bien permis de dire, que tel qui menace eſt ſouvent fort éloigné du but de ſes projets; on remarque à la verité, que les Polonois, tant qu'ils n'ont rien à démêler au dehors, ſont peu unis entre eux, c'eſt un effet de leur jalouſie & de leur inquiétude naturelle; mais ont-ils quelque choſe à craindre, on voit ordinairement que l'amour de la Patrie & de leur liberté les réünit, & pour lors ils ſont redoutables, étant naturellement braves, aguerris & puiſſans; peu de Nations étant en état comme celle-ci, de mettre ſur pied en moins de huit jours, ſans peine & ſans dépenſe, plus de 100000. hommes de Cavalerie, & preſque tous les Polonois étans Soldats.

III. *Suede. Stokholm.* On celebra le 3. à *Carelsberg*, où la Cour s'eſt tenuë pendant tout ce mois de Fevrier, l'Anniverſaire de la Naiſſance de la Reine, qui entra ce jour-là dans ſa trente-huitiéme année. Le Roi qui étoit retourné à *Tullie*, en eſt revenu, & comme il eſt tombé des Neiges en abondance, la Cour a pris le divertiſſement de la courſe des Traineaux. Un Officier venu de *Nortwege*, ſe faiſoit paſſer ici pour le Roi Charles XII.; mais ayant été examiné, il s'eſt trouvé que les grandes bleſſures qu'il avoit autrefois reçu à la

tête,

tête, lui avoient troublé le cerveau. Le different ſurvenu entre cette Couronne & celle de *Pruſſe*, au ſujet de ce qui s'eſt fait l'année derniere à *Berlin* au Comte de Poſſe, Miniſtre de S. M. Suedoiſe, eſt accommodé à l'amiable, & on aſſure que le Miniſtre de *Ruſſie* a declaré au Roi que ſa Cour verroit avec plaiſir que S. M. fût un des Médiateurs de l'accommodement qui ſe traitoit entre le Czar & le Roi de la *Grande Bretagne*; ſur quoi S. M. a dépêché & envoyé de nouvelles inſtructions à ſon Miniſtre à *Londres*. On a reçu ici la nouvelle de la mort du Czar, & Mr. Reichel, Envoyé du Duc d'Holſtein, ayant auſſi reçu quelques dépêches particulieres, ſe rendit le 15. à la Cour, où il preſenta à L. M. deux Lettres du Prince ſon Maître, par leſquelles S. A. R. leur notifioit cette mort, & que la Czarine avoit été proclamée en plein Senat, Souveraine de toute la *Ruſſie*. Le froid exceſſif qu'il a fait en ce Païs, ſe convertit ſur la fin de Février en un tems fort doux, enſorte qu'il arrive de divers endroits beaucoup de Bâtimens Marchands. Cette Cour paroit beaucoup s'intereſſer à l'affaire de *Thorn*.

IV. *Dannemarc. Copenhague.* Mr. le Chambellan Gabel a preſenté au Roi un état des agrez, proviſions, & autres choſes neceſſaires pour l'équipement de la Flotte, dont S. M. a paru fort contente, & a ordonné qu'elle fût prête à mettre en Mer au commencement d'Avril. La Cour reſtera, dit-on, à *Frederigsberg* juſqu'à Pâques, & le Roi y a été incommodé d'un gros rhume. L. M. ont mangé preſque tous les jours en public pendant le Carnaval, mais il n'y a eu ni Aſſemblées ni Maſcarades. Mr. van Holtzen, Miniſtre de S. M. à *Ratisbonne*, y eſt retourné, chargé de nouvelles inſtructions, & a été fait avant ſon départ

Con-

Conſeiller d'Etat. Le Roi, pour donner de nouveaux témoignages de ſon amour paternel envers ſes Sujets, vient de rendre une Ordonnance, qui annulle celle du 20. Fevrier 1717., & qui permet à tous les particuliers de preſenter leurs Requêtes à la perſonne même de S. M., qui ſe rendra pour cet effet tous les Mécredis dans ſon Antichambre, afin de recevoir celles qui lui ſeront preſentées, & qui ſeront miſes dans une Armoire, dont Sa Majeſté aura ſeule la Clef, afin qu'elle puiſſe les examiner à loiſir, & donner enſuite une reſolution convenable. On ne peut exprimer la joye qui partit dans le public à cette marque de la bonté du Roi pour ſes peuples, & lorſqu'on vit cette Ordonnance affichée à la Chancellerie. On parle de lever un nouvel Impôt ſur toutes les Villes du Royaume, en faveur de la Pêche de *Groënlande*, afin d'encourager le Commerce de ce Païs-là.

V. *Petersbourg.* Il eſt arrivé ici des Députez de toutes les Provinces de *Ruſſie*, pour complimenter la Cour ſur le Mariage de la Princeſſe Anne avec le Duc d'Holſtein-Gottorp, & le Comte de Golofkin, Grand Chancelier, a ordre de les inviter à y reſter juſqu'aprés la conſommation, pour participer aux magnifiques Fêtes, & à la pompeuſe Ceremonie qui ſe fera à cette occaſion. Le 23. Janvier Mr. Wilde, Réſident de L. H. P. les Etats Generaux, eut Audience du Czar, à qui il fit des complimens de congratulation ſur le même ſujet, au nom de ſes Maîtres, & le lendemain il s'acquita du même devoir envers S. A. R., qui le remercia en termes fort obligeans, & lui fit l'honneur de le retenir à diner avec elle. Le 24. ce Prince reçut auſſi un Exprés dépêché de *Stokholm*, avec des Lettres de felicitation du Roi,

de la Reine, & des Senateurs. Le Czar n'a pas écrit au Roi & a la Republique de *Pologne* au ſujet de l'affaire de *Thorn*, comme quelques nouvelliſtes l'avoient débité: ce Prince n'étant point du nombre des Garants du Traité d'*Oliva*. Le Mandement pour la convocation generale du Clergé, a été publié, & on parle de quelques nouveaux Reglemens qui ſeront faits, entr'autres touchant les Biens Eccléſiaſtiques & les Monaſteres, dont on a reſolu de retrancher le ſuperflu. S. M. a été fort incommodée d'un gros rhume, qui l'a obligé de garder la Chambre.

VI. La celebration du Mariage du Duc d'Holſtein, avoit été fixée par le Czar au 7. Fevrier: toutes les diſpoſitions pour cette Ceremonie étoient faites: mais qu'il y a peu de fond à faire ſur les projets que les hommes forment, & que la réüſſite en eſt incertaine! La maladie de S. M., qui n'avoit paru dans les commencemens qu'une legere indiſpoſition, empira ſi fort le 4. Fevrier, que ce Prince fut obligé de garder le lit, & le 8. il fut enlevé de ce monde d'une colique cauſée par une rétention d'urine, que l'on attribuë à ſa trop grande aplication aux affaires, & aux mouvemens qu'il s'étoit donné pendant les rigueurs de cet Hyver, pour viſiter les travaux qu'il avoit ordonné. On s'imagine aiſément que cette mort a rempl de deüil toute la Cour, & a jetté la conſternation dans tous les Etats de ce Monarque, veritablement le Pere de ſes peuples, & le plus grand qui ſoit monté ſur le Trône de *Ruſſie*. Une tête ſi chere & ſi précieuſe n'a pas été exceptée de la regle generale, la mort étant l'apanage le plus certain de la nature humaine: car ſi l'immortalité devoit être reſervée à quelqu'un ſur la terre, ne devroit-ce pas être à ces hommes extraordinaires, que leurs qualitez éminentes élevent ſi fort au deſ-

ſus du commun? Tel étoit *Pierre Alexeowitz* premier du nom; né avec les plus rares talens, & que la nature du climat où il avoit pris naiſſance, faiſoit paroître plus admirables encore; il auroit fait des prodiges, s'il eût vêcu aſſez de tems pour exécuter, & pour affermir ſes projets. D'un génie penetrant & actif, également capable de concevoir & d'exécuter les plus grandes choſes; d'une complexion propre à ſoutenir les plus grandes fatigues, & d'une adreſſe à faire par lui-même tout ce qu'il avoit conçu: on ne lui propoſa rien qu'il ne comprît, & il ne comprit rien qu'il ne pratiquât d'abord d'une maniere à le faire porter enſuite au plus haut dégré de perfection. De là ces travaux immenſes qu'il entreprit, & qu'il a exécuté malgré tous les obſtacles qui ſembloient les rendre impraticables: de là ſes vûës portées d'un bout de l'Univers à l'autre, & le ſuccés porté preſque auſſi loin que ſes vûës. Que ne devoit-on pas en attendre, ſi la mort n'eut arrêté ce Heros au milieu de ſa courſe? Juſqu'à lors il n'avoit travaillé que pour un peuple qu'il vouloit tirer de la barbarie, & rendre le plus conſiderable de tous les peuples; il étoit prêt de faire éclore des choſes qui auroient étonné tout l'Univers, lorſque ſes infirmitez l'enlevant à tant de glorieux deſſeins, nous ont apris que les projets des plus grands hommes ont des bornes, & que c'eſt de Dieu ſeul qu'il faut attendre la perfection, & en qui il faut uniquement mettre ſa confiance. Ainſi mourut *Pierre le Grand*, premier Empereur de toute la *Ruſſie* le 8. Fevrier 1725., dans la cinquante-troiſiéme année de ſon âge, aprés avoir pris d'avance les plus ſages meſures pour l'exécution des grandes choſes qu'il avoit projettées, & pour la tranquillité de ſon Empire. Mille fois plus grand par ſes vertus,

que par la vaſte étenduë de ſes Etats : il eût fait, s'il eût vêcu, l'admiration du monde entier, & il ſera celle des ſiecles à venir. L'Hiſtoire de ſa vie, qui eſt, dit-on, écrite par lui-même en forme de Journal, eſt un monument précieux, dans lequel la poſterité trouvera tout ce qui peut former les Heros. Ce Grand Prince y rendra, ſans doute, compte de la ſeule action de ſa vie qui peut ſouffrir quelque reproche, qui eſt la mort de ſon fils unique, qu'il a ſacrifié, diſoit il, à la ſureté de l'Etat, & au bonheur de ſes peuples, & en qui il ne reconnut jamais aucune vertu qui put lui faire meriter le Trône, ni capable d'aſſurer la felicité d'une Nation, chez laquelle il avoit reſolu d'en établir une ſolide. Action qui a peu d'exemples, ſi ce n'eſt chez les Romains, & qui paſſoit chez eux pour Heroïſme, & grandeur d'ame.

VII. Un coup ſi accablant a dû penetrer de douleur la Czarine ſon Epouſe qu'il aimoit tendrement. Cette Princeſſe n'a pas quitté ſa Chambre pendant les trois derniers jours de ſa maladie, non plus que les jeunes Princeſſes ſes filles & le Duc d'Holſtein ; & le Grand Chancelier avec les principaux Membres du Conſeil, avoient la liberté d'y entrer deux fois par jour, pour recevoir de la propre bouche de S. M. ſes derniers ordres par raport au Gouvernement. Dés qu'Elle fut expirée, on aſſembla les trois principaux Corps, ſçavoir, le Politique, l'Eccléſiaſtique, & le Militaire, & on travailla à un Manifeſte, par lequel, conformément aux dernieres intentions du Czar, la Czarine fut declarée Souveraine de tout l'Empire. Pendant qu'on travailloit à cet Acte les Portes de la Ville de meurent fermées deux jours entiers ; le Gouverneur

cut

eut ordre de ne laiſſer entrer ni ſortir aucun Courier qui ne fût muni de Paſſeport, & l'on en expédia plus de 20. aux Gouverneurs des Provinces & aux Commandans des Places, avec des inſtructions qui leur enjoignoient de s'aſſurer de la fidelité des Troupes; & aux Grands de ſe rendre à *Petersbourg*, pour aſſiſter à la publication qui ſe feroit des dernieres volontez de ce Prince. Le Manifeſte dont nous venons de faire mention, eſt conçu en ces termes.

SOit Notoire à tous & un chacun par la Preſente, que ſuivant la volonté de Dieu Tout-Puiſſant, le trés-Illuſtre & trés-Puiſſant Monarque Pierre le Grand, *Empereur & Souverain de toute la* Ruſſie, *Pere de la Patrie, notre trés-Gracieux Seigneur, a quitté cette vie temporelle pour aller à l'Eternité, aprés une rude maladie des* 8. *jours: Que pour la Succeſſion au Trône de* Ruſſie, *il a été declaré par un Manifeſte du* 5. *Fevrier* 1722. *confirmé enſuite ſous Serment par tous les Etats de l'Empire, que celui-là ſeroit Succeſſeur, qui ſeroit nommé pour cet effet par la ſuprême volonté de l'Empereur: & comme en l'année* 1724. *S. M. a honoré du Couronnement & du Sacre ſa trés-chere & bien-aimée Epouſe,* Madame Catherine Alexewna *notre Imperatrice pour ſes merites perſonnels & pour les grandes Actions qu'elle a faites en faveur de l'Empire* Ruſſien, *comme il paroît aux yeux de toute la Nation par la Patente du* 15. *Novembre imprimé en* 1724. *le Conſeil de Regence, le S. Synode & la Generalité ont jugé à propos de le faire connoître publiquement par une Patente imprimée, afin que tous & un chacun, ſoit Eccle-*

ſiaſtique, Militaire ou Civil, ou de quelque état ou condition qu'ils puiſſent être, en ayent connoiſſance, & ſervent fidellement S. M. la trés-illuſtre & trés-puiſſante Dame & Imperatrice Catherine Alexewna, *en qualité de Souveraine de toute la* Ruſſie.

L'Original a été ſigné par le Senat, par le Conſeil Eccleſiaſtique & par les Officiers de la Generalité.

Dans l'Imprimerie du Senat à *Petersbourg* le 28. Janvier 1725. ce qui revient au 8. Fevrier nouveau Stile.

Ainſi eſt parvenuë au Trône de *Ruſſie* & à la Souveraine Puiſſance *Catherine Alexewna*, Epouſe du Czar, d'une Naiſſance aſſez commune, mais d'un genie élevé, & qui étoit tendrement cherie du Prince ſon Epoux. Il n'y a eu aucun changement à la forme de la Regence de cet Empire depuis la mort de S. M., & toutes choſes ſont reſtées ſur le même pied que du vivant de ce Prince. Ses projets ſeront, dit-on, exécutez ſuivant le plan qu'il en a laiſſé, & on ſe promet de cette Princeſſe un Regne doux & heureux. Les Senateurs, le Clergé & les autres Corps ont déja prêté le Serment de fidelité, & les Gouverneurs des Provinces ont dû le faire prêter dans le Diſtrict de leurs Gouvernemens. Le 9. le Corps du Czar défunt fut expoſé ſur un Lit de parade le viſage couvert, & tout le monde fut admis à lui baiſer la main, & le 13. on le découvrit, pour ſatisfaire à l'empreſſement du peuple qui venoit en foule lui rendre ſes derniers devoirs. Son Corps ſera dépoſé dans l'Egliſe du Monaſtere de *Neeski*, & l'on fait des préparatifs extraordinaires pour ſa pompe funebre, dont le

jour

jour n'eſt pas encore fixé. La Cour a pris le grand deüil que le Czar a lui-même reglé à trois mois, & la conſommation du mariage du Prince de Holſtein a été remiſe à la fin du mois de Juin, quoique peu de jours avant la mort de S. M. S. A. R. ait, dit-on, épouſé la Princeſſe *Anne*, dans la Chambre du Czar, qui ſouhaita avant de mourir cette ſatisfaction. Mr. Wiesbach eſt allé commander en Chef les Troupes qui ſont dans l'*Ukraine*, à la place du Prince Galitzin qui eſt rapellé. Le Regiment des Gardes de Preobrazinski, dont le défunt Czar étoit Colonel, va être habillé de deüil juſqu'au dernier Soldat.

VIII. Le Conſeil que la Czarine a établi pour l'aider à ſoutenir le poids du Gouvernement, eſt compoſé du Grand Chancelier Golofkin, du Prince de Menzikof, de deux Conſeillers du Conſeil privé, & du Baron Oſterman, qui a été fait Secretaire d'Etat pour les affaires étrangeres. S. M. a aſſiſté diverſes fois au Senat depuis la mort du Prince ſon Epoux; le Duc d'Holſtein y prend ſéance à ſon côté; & on voit à la tête de toutes les depêches, ces mots; *Nous Catherine, par la grace de Dieu, Imperatrice & Souveraine de toutes les Ruſſies.* Le 14. les Etats de cette Monarchie firent hommage à cette Princeſſe avec les ceremonies uſitées; & dés que S. M. eut été proclamée Souveraine, Elle fit d'abord payer aux Troupes, & à la Marine ce qui leur étoit dû d'arrerages; un grand nombre de priſonniers furent auſſi relâchez par ſes ordres, dont elle eut même la charité d'acquitter les dettes, & de ce nombre eſt le Baron de Schafiroff ci-devant Vice-Chancelier qui avoit été relegué en *Siberie*. Voici la formule du Serment qui fut prêté, & qui a été envoyée aux Miniſtres dans les Cours étrangeres,

pour

pour s'y conformer, & le faire prêter aux Sujets de S. M. qui ſont hors du Païs.

QUoique j'aye déja prêté Serment, tant au Trés-Sereniſſime & Trés-Puiſſant Monarque de toutes les Ruſſies, *Pierre le Grand, de glorieuſe Memoire, qu'à la Trés-Sereniſſime & Trés-Puiſſante Grande Dame, l'Imperatrice Catherine Alexewna; Je confirme neanmoins ma trés ſoumiſe Fidelité envers la Trés-Sereniſſime & Trés-Puiſſante Grande Dame, l'Imperatrice Catherine Alexewna, Souveraine de toutes les* Ruſſies, *&c. conformément au Reglement & Statut de Sa Majeſté Imperiale de glorieuſe memoire.*

Ainſi, Je Souſſigné promets à Dieu Tout-Puiſſant, & jure ſur ſon Saint Evangile, que je veux & ſuis obligé de reconnoître Sa Majeſté ma legitime Grande Dame & Imperatrice, & aprés Elle les Hauts Succeſſeurs de Sa Majeſté, qui, ſuivant le bon plaiſir & la Souveraine Puiſſance Imperiale que Dieu a accordée, ſeront établis & jugés dignes d'occuper le Trône de Ruſſie; *Que je ſerai un fidelle, ſincere & ſoumis Serviteur & Sujet de Sa Majeſté; Que j'employerai toutes mes facultez ſpirituelles, mes Biens, & même ma Vie, s'il eſt neceſſaire, pour le maintien & la defenſe des Droits & Prerogatives de la Haute & Souveraine Puiſſance & Autorité de Sa Majeſté deja ſtatuez ou à ſtatuer dans la ſuite; Enfin, que j'aiderai de tout mon pouvoir à tout ce qui pourra contribuer en toute occcaſion, au Service de Sa Majeſté & au bonheur de l'Empire. Le tout d'une maniere que je puiſſe en répondre devant Dieu & ſon Jugement ſevere; Ainſi, Dieu me ſoit en aide, tant pour l'Ame que pour le Corps; Et pour affirmer mon Serment, je baiſe la Parole de Dieu & la Croix*

de

de mon Redempteur ; Amen. A St. Petersbourg *le 13. Fevrier 1725.*

IX. Avant de finir cet Article, on ſera, je ſuppoſe, bien aiſe de connoître la genealogie & l'état de la Famille du défunt Czar, la voici telle qu'elle a été publiée.

SA MAJESTE' RUSSIENNE a eu du *premier Lit*, le *Czarovitz Alexis-Petrovitz*, né le 18. Fevrier 1690. & mort le 7. Juillet 1718. il avoit épouſé la Princeſſe *Charlote-Chriſtine-Sophie*, Fille de *Loüis Rudolfe*, Duc Regnant de *Wolfembutel Blanckenbourg*, née le 29. Août 1694., & morte en couche le 1. Novembre 1715. de laquelle il a eu la Princeſſe *Natalie* née à *St. Petersbourg* le 23. Juillet 1714., & le Grand Prince *Pierre*, né à *St. Petersbourg* le 21 Octobre 1715.

2. Le Prince *Alexandre-Petrowitz*, né le 23. Octobre 1691, & Mort peu de tems aprés,

3. *Du ſecond Lit*, la Princeſſe *Anne*, née le 5. Fevrier 1708., & promiſe en Mariage le 5. Decembre 1714. au Duc de *Holſtein-Gottorp*, *Charles-Frederic*.

4. La Princeſſe *Eliſabeth-Petronelle*, née à *St. Petersbourg* le 20. Mars 1713.

5. Le Prince *Pierre*, declaré *Prince-Hereditaire*, né le 8. Novembre 1714., & mort le 6. Mai 1715.

6. Le Prince *Paul*, né & mort à *Wezel* le 13. Janvier 1717.

7. La Princeſſe *Natalie*, née à *St. Petersbourg* le 20. Août 1718.

Le Pere de *S. M. Ruſſienne* étoit le CZAR *Alexis-Michacolowitz*, né le 17. Mars 1630. parvenu

parvenu au Gouvernement en 1645, & Mort le 8. Fevrier 1676.

Les Freres & Sœurs de Sadite Majeſté defunte étoient.

Le Prince *Alexis-Alexiowitz*, né en 1653., & mort en 1670.

Le CZAR *Foedorf*, ou *Theodore-Alexiowitz*, né en 1657. parvenu au Gouvernement en 1676, & mort ſans Lignée le 27. Avril 1682.

Le CZAR *Ivan*, ou *Jean-Alexiowitz*, né en 1657. parvenu au Gouvernement en 1682, auquel il renonça en 1688. & mort 29. Janvier 1699. Il a eu la Princeſſe *Catherine*, née en 1692, & mariée le 19. Avril 1716. à *Charles-Leopold*, Duc de *Mecklembourg-Schewrin*; La Princeſſe *Anne*, née en 1693; & mariée le 18. Juin 1710. à *Frederic-Guillaume*, Duc de *Courlande*, qui mourut le 21. Janvier 1711; Et la Princeſſe *Proſcavie*, née en 1699, étant encore en vie & non mariée.

La Princeſſe *Anne*.

La Princeſſe *Catherine*, morte en Mai 1718.

La Princeſſe *Marie*.

La Princeſſe *Sophie*.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. LOndres. On celebra le 10. Fevrier à la maniere accoutumée l'anniverſaire de la mort du Roi Charles premier. Ce fut l'Evêque de *Carliſle*

Iſle qui prêcha ce jour-là devant la Chambre des Seigneurs dans l'Abbaye de *Weſtmunſter* ; le Docteur Lupton devant la Chambre des Communes dans l'Egliſe de *Ste. Marguerite* ; & le Docteur Savage devant le Maire & les Aldermans de la Ville de *Londres*, dans celle de *St. Paul*. Les nouveaux Seigneurs Commiſſaires du grand Sçeau continuent leurs pourſuites contre les Maîtres en Chancellerie, dont la plûpart ont été arrêtez & deſtituez de leurs Emplois, pour n'avoir pas remis à la Banque l'argent qu'ils avoient en dépôt, & qu'ils ont ou diſſipé ou écarté. Le 13. il ſe tint au Palais de *St. James* un Chapître de l'Ordre du *Chardon de St. André en Ecoſſe*, dans lequel le Comte d'Eſſex & le Comte d'Alkeyth furent élus Chevaliers à la place du Comte de Tankerville & du Marquis de Lothiam, tous deux morts depuis peu, & le Roi leur fit l'honneur de leur donner de ſes propres mains le Ruban verd & l'Etoile. La place vacante par la mort du Duc d'Athol fut auſſi remplie par le Comte de Marchmont Plenipotentiaire de S. M. au Congrés de *Cambrai*, & le Chevalier David Mairne Secretaire dudit Ordre fut chargé de porter le Collier à ce Seigneur. Le Roi a nommé les 20. jeunes gens à qui l'on doit enſeigner l'Hiſtoire & les Langues modernes dans l'Univerſité de *Cambridge*, conformément au nouvel établiſſement que S. M. y a fait.

II. Le 20. le Roi envoya à la Chambre des Communes un Meſſage ſigné de ſa propre main, avec une copie de divers raports & autres papiers concernant les Maîtres en Chancellerie que Mr. le Controlleur remit à l'Orateur, en voici la traduction.

SA Majeſté ayant raiſon de craindre que les Intereſſés à la Cour de la Chancellerie ne ſoient

en danger de perdre une Somme conſiderable par l'inſuffiſance des Maîtres, eſt obligée en Juſtice & en Compaſſion pour ces Intereſſés, de prendre les plus prompts & les plus convenables moyens que la Loi ait permis, pour examiner l'état des Comptes deſdits Maîtret, & pour aſſurer leurs effets au profit deſdits Intereſſés; Et Sa Majeſté ayant reçu pluſieurs Rapports, en conſequence des ordres qu'Elle avoit donné, Elle a ordonné que leſdits Raports ſoient communiqués à cette Chambre, afin qu'Elle puiſſe avoir une parfaite connoiſſance de cette importante Affaire, autant que le peu de tems, les Circonſtances & la Nature des Procedures le permettront. GEORGE ROI,

Le 23. la Chambre prit ces raports en conſideration, & ayant mis en queſtion ſi Thomas Comte de Macklefields, ci-devant Grand Chancelier d'Angleterre, dépoſé depuis peu pour ſes mauvais comportemens dans l'exercice de ſa Charge, ſeroit accuſé de hauts crimes & malverſations, la Chambre ſe diviſa; mais l'affirmative l'ayant emporté, on ordonna au Chevalier George Oxenden d'aller à la Barre des Seigneurs, pour accuſer ledit Comte au nom des Communes; & le 24. ce Chevalier fit raport, que ſuivant l'ordre de la Chambre, il avoit été à la Barre des Seigneurs, & qu'au nom des Communes de la *Grande-Bretagne*, il avoit accuſé Thomas Comte de Macklefields de haurs crimes & malverſations, & fait ſçavoir aux Seigneurs que cette Chambre exhiberoit dans un tems convenable les articles d'accuſation & les preuves contre lui. La Nation paroit fort animée contre ce Seigneur, & la Chambre a établi un Comité de 19. Membres, dont le Chevalier Oxenden eſt Préſident.

pour

pour dreſſer les articles d'accuſation, & examiner ſon affaire, qui ſera, dit-on, jugée à la derniere rigueur. Le 28. le Roi ſe rendit à la Chambre des Seigneurs avec les ceremonies uſitées; & les Communes ayant été mandées; S. M. donna ſon contentement Royal à l'Acte *pour prévenir les inconveniens qui ſurviennent dans les Elections, par l'abſence des Maires & autres Chefs Magiſtrats.* A l'Acte *pour indemniſer les Maitres en Chancellerie des peines portées par les Loix.* A l'Acte *pour autoriſer les Gardiens du Port de Margate de lever plus efficacement les anciens droits pour l'entretien de ce Port.* Et à onze autres Actes particuliers. Le Lord Newbourg à preſent Comte de Cholmondeley a pris ſéance dans la Chambre des Pairs entre les Comtes de Leyceſter & d'Orckney, aprés avoir prêté les Sermens ordinaires.

III. Mr. Colin Cumpbell a preſenté au Roi, au Prince & à la Princeſſe de Galles le troiſiéme volume de ſon *Vitruvius Britannicus*, & a eu l'honneur de leur baiſer la main. Mr. Stripe celebre Antiquaire a auſſi preſenté à S. M. ſes *Annales de la reformation*, étant introduit par le Vicomte de Townshend Secretaire d'Etat. Les Regimens du General Witham, de Tirell, Andiſide, Middelton, Arſtrather, Murrey, & Pocock, qui ont leurs quartiers en *Irlande*, ſont nommez pour aller relever les Garniſons de *Port-Mahon* & de *Gibraltar*. La grande vente de Cochenille que la Compagnie du Sud doit faire, commencera le 29. Mars; & les 12. Vaiſſeaux deſtinez pour aller à la pêche de la Baleine en *Groenlande*, ſeront prêts à faire voile au commencement de Mai.

IV. *Hollande. La Haye* Le 21. Fevrier les Seigneurs Etats d'*Hollande* & de *Weſtfriſe* ſe raſſemblerent pour la premiere fois depuis leur dernier

ajournement, & le 24. ils ſe ſeparerent juſqu'au 7. du mois ſuivant. Le 3. Mars Mr. van den Burg Agent & Conſeiller de Commerce de *Ruſſie* à *Amſterdam*, notifia à L. H. P. les Etats Generaux la mort du Czar *Pierre le Grand*, & l'avenement de la Czarine ſon Epouſe *Catherine Alexewna* au Trône de *Ruſſie*. On a ordonné par un Placard la celebration d'un jour d'actions de graces, de jeûne & de prieres, & le 14. il fut obſervé dans toute l'étenduë des Provinces-Unies, pour remercier Dieu des graces qu'il lui a plû de repandre ſur cet Etat. Le 7. le Marquis de Fenelon nouvel Ambaſſadeur de *France* arriva ici, & le 8. ce Miniſtre alla chez le Baron de van Velderen Préſident de l'Aſſemblée des Etats Generaux, qui ſe rendit enſuite ſur le midi à l'Hôtel de S. Ex. pour la complimenter ſur ſon heureuſe arrivée au nom de L. H. P. Mr. Hop retourne à la Cour de *France*, & Mr. Charles Rumph eſt nommé pour aller réſider à la Cour de *Pruſſe*. L. H. P. les Etats Generaux ont diſpoſé de pluſieurs Charges qui étoient vacantes tant civiles que militaires. La Marquiſe de Fenelon eſt venu joindre ici le Marquis ſon Epoux.

V. *Pays-Bas. Bruxelles.* Le Velt-Marechal Comte de Daun arriva le 15. Fevrier en cette Ville ſur les quatre heures de l'aprés-midi, avec Madame ſon Epouſe, Mr. ſon Fils auſſi avec Madame ſon Epouſe, & pluſieurs autres perſonnes de ſa ſuite, dans ſix Caroſſes à ſix Chevaux venans de *Vienne* par *Francfort* & *Cologne*. S. Ex. qui eſt revêtuë du caractere de Lieutenant-Gouverneur-General de ces Païs, releve le Marquis de Prié, qui depuis dix ans y rempliſſoit le poſte de Miniſtre Plenipotentiaire de S. M. Imp. & vient faire toutes les diſpoſitions neceſſaires pour la recep-

tion

tion de la Sereniſſime Archiducheſſe Elizabeth, nommée depuis quelques mois Gouvernante Generale, à la place du Prince Eugene de Savoye, qui a été fait Vicaire General en *Italie*. Son Excellence n'avoit pris qu'un leger repas à *Tirlemont*, pour ne pas trop s'y arrêter, & pouvoir arriver de jour, afin de ſatisfaire par là à l'impatience du peuple qui en témoigna ſa joye par des acclamations de *Vive l'Empereur*. Elle fut reçuë & complimentée hors la Porte de *Louvain*, ſous un magnifique Pavillon qui y avoit été préparé, par le Magiſtrat en Corps, qui lui preſenta les Clefs de la Ville, Mr. le Penſionnaire de Wilde portant la parole, & enſuite elle fit ſon Entrée au bruit d'une triple décharge du Canon des Ramparts, & au ſon de la groſſe Cloche de triomphe. S. Exc. trouva la Bourgeoiſie & les Troupes de la Garniſon rangées ſous les Armes, & elle ſe rendit de là à l'Egliſe de *Ste. Gudule*, où elle fut reçuë par le Chapitre. On y chanta le *Te Deum*, enſuite de quoi S. Exc. fut conduite au Palais, ſous l'eſcorte des deux Compagnies d'Archers & de Hallebardiers. Elle y reçut le même jour les complimens du Marquis de Prié & de toute ſa Famille; ceux du Conſeil d'Etat, du Conſeil des Finances, des Chambres des Comptes de *Brabant* & de *Flandres*, & le 16. ceux des Etats, du Conſeil de *Brabant*, & du Magiſtrat, qui preſenta à S. Exc. le vin d'honneur, avec les mêmes ceremonies qui ſe pratiquent à l'égard des Souverains. L'étiquete ſur la maniere de donner les Audiences, a été reglé. S. Exc. ſe leve tous les jours fort matin, travaille pendant la journée aſſidument aux affaires, s'informant exactement de toutes choſes. Elle ſe retire tous les ſoirs à neuf heures, & on ſe loüe fort de ſes manieres gracieuſes & affables. Deux jours aprés

aprés ſon arrivée, on la fit notifier aux Etats des Provinces par des Lettres circulaires qui furent expediées, & le 21. S. Exc. aſſiſta pour la premiere fois au Conſeil d'Etat, où le Duc d'Aremberg, qui eſt revenu de la Cour de *Vienne*, & le Prince de Ligne prirent ſéance. Il a été ordonné aux Commiſſaires des Finances & de la Chambre des Comptes, de liquider au plûtôt ceux des anciens Fermiers; au Commiſſaire Grouber de rendre ſes Comptes dans le terme de huit jours, & S. Exc. a auſſi demandé un état de tous les Biens & revenus Eccléſiaſtiques. Les Députez des Provinces arrivent journellement pour la complimenter ſur ſon heureuſe arrivée, & ſur la priſe de poſſeſſion du Gouvernement de ces Païs. On parle toujours de réduire les 7. Regimens Nationaux à deux, qui ſeront mis ſur le pied Imperial, & le 26. on fit à *Mons* l'incorporation du Regiment d'Infanterie de Bonneval, qui a été réparti & diſtribué dans ceux de Kôningſeck, du Grand Maître, de Bade, & de Wirtemberg. L'Empereur a nommé au Gouvernement de *Termonde* le Comte de Maldegem, celui de *Gand* a été donné à Mr. de Los Rios, & le Baron de Fonſeca, actuellement Miniſtre de S. M. à la Cour de *France*, a été fait Conſeiller d'Etat. Le Welt-Maréchal Comte de Wehlen eſt parti pour ſe rendre à la Cour de *Vienne*, S. Exc. le Comte de Daun faiſant les fonctions de la Charge de Capitaine des Armes.

La place nous manquant, nous renvoyons au mois prochain l'Article des Naiſſances, Mariages & Morts.

FIN.